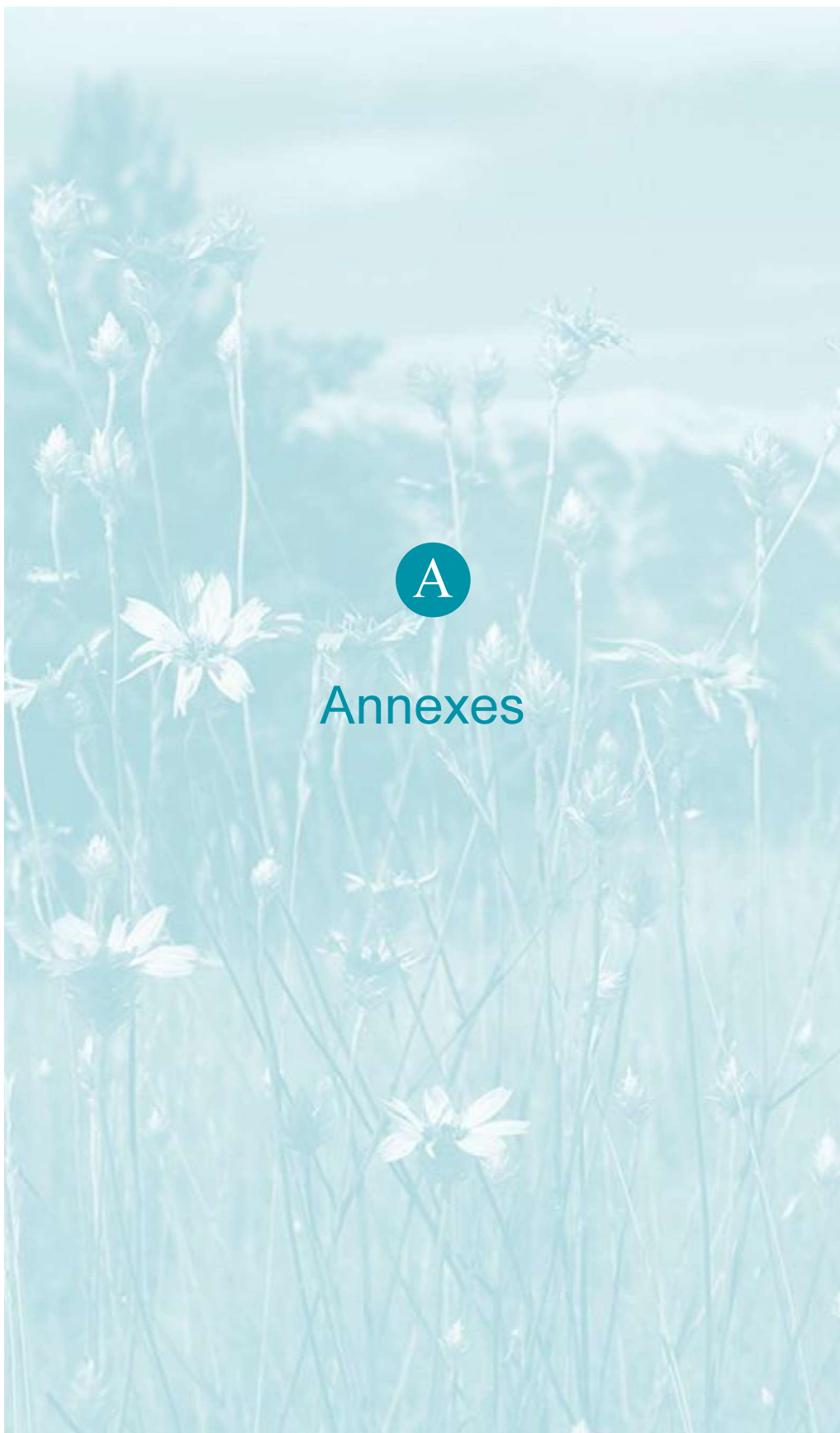




Annexes



A Annexe 1 : Synthèse des balades natures (phase I)

Annexe 1 : Synthèse des balades natures (phase I)

Communauté d'Agglomération Seine-Eure Groupement Biotope/ Voix active / DARK SKY LAB	
Définition d'une trame verte, bleue et noire locale à l'échelle du territoire et élaboration d'un programme opérationnel de préservation, de gestion et de restauration des continuités écologiques	
Synthèse Balade nature – Eau /nature en ville 6 juin 2019 – Louviers	
30 juillet 2019	

Cadre des balades nature

Nombre de personnes : 16

La balade nature s'inscrit dans le cadre de la démarche d'élaboration du Schéma de Trame Verte, Bleue et Noire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et de la volonté de l'élaborer à partir d'une démarche de concertation associant habitants, élus et partenaires techniques.

Objectifs de la balade :

- Découvrir la nature patrimoniale et celle dite ordinaire.
- Partager des retours d'expériences.
- Echanger, débattre.

Synthèse des échanges

A Annexe 1 : Synthèse des balades natures (phase I)

Arrêt 1

Photolangage



Quelques citations

« Une urbanisation de la sorte, c'est une urbanisation de Monopoly, où il n'y a aucune biodiversité ».

« Ce n'est pas parce que l'on végétalise que cela contribue à la mise en œuvre de la TVB, il faut faire attention à l'utilisation de végétaux locaux ».

« Ce qui est important c'est de pouvoir prévoir des actions en faveur de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue lors des réflexions d'aménagement en particulier dans le cadre de la conception de zones d'activités économiques ».

Temps d'information sur la TVBN

Qu'est-ce que la TVBN ?

Un **constat** : la biodiversité diminue de façon régulière.

Un **cadre réglementaire** : l'avènement des lois Grenelle offrant des outils réglementaires pour juguler cette disparition et s'appliquant à différentes échelles (nationale, régionale, locale).

Une **stratégie** : relier ensemble les différents réservoirs écologiques en identifiant les éléments fragmentants (route, barrage, ligne électrique...)

Une **méthodologie** : établir une cartographie (schéma) avec l'identification des différents réservoirs de biodiversité à partir d'un travail bibliographique complété par du terrain. Ce schéma sera accompagné d'un programme d'actions réalisé en concertation avec les acteurs du territoire et les élus.

A noter la réalisation d'un volet **trame noire** qui consiste à intégrer, dans le schéma, un diagnostic des sources de pollution lumineuse sur le territoire.

Éléments partagés

Sur les sites privés d'activités économiques, la collectivité a peu de prise pour favoriser la mise en œuvre d'actions propices à la TVB. Seuls la sensibilisation, le dialogue et les règles prescriptives du document d'urbanisme en vigueur le permettent.

Il est essentiel de travailler sur les aménagements paysagers, qui ne sont pas forcément onéreux, comme dans le cas ici présent avec la mise en place de jachères fleuries.

La fauche tardive est aussi un bon exemple de gestion qualitative des espaces verts, mais reste bien souvent mal perçue par les habitants, d'où le besoin de sensibiliser et d'informer.

La TVB est une bonne idée, mais il faudrait déjà que les communes respectent les bonnes périodes pour la taille des arbres qui a un réel impact sur la biodiversité.

Il est essentiel de communiquer et de sensibiliser à la fois les habitants mais également le personnel des communes et les élus.

A Annexe 1 : Synthèse des balades natures (phase I)

Arrêt 2



Temps d'information sur les continuités écologiques

Les continuités écologiques sont assurées par des corridors de nature différents où les espèces animales peuvent satisfaire leurs besoins vitaux (se nourrir, se reproduire ou se reposer).

Certains éléments vont rompre ces continuités (routes, voies de chemin de fer,

urbanisation). Des solutions existent (passage à faune, passe à poisson, ...).

Éléments partagés

Des actions de gestion différenciée sont engagées sur la commune de Val de Reuil avec des espaces de fauche tardive. Cela présente à la fois un intérêt environnemental mais également un gain économique.

Cependant ce type de gestion reste mal perçu par bon nombre d'habitants qui conçoivent ce mode de gestion comme un mauvais entretien.

Il est également important, dans la gestion, de prendre en compte la plus-value qu'offrent certains arbres morts dans l'accueil de certaines espèces animales.

Il subsiste un réel besoin d'éducation à faire auprès des habitants mais aussi auprès des scolaires avec notamment certains comportements constatés liés à de la méconnaissance comme le nourrissage des canards/cygnes qui entraînent une sédentarisation des espèces avec un impact direct sur les poissons.

Arrêt 3



Temps d'information sur les zones humides

Les zones humides sont des milieux très sensibles ayant tendance à régresser et contribuant à la mise en œuvre de la trame bleue. Elles offrent des services écosystémiques : régulation du climat, abris et accueil d'espèces végétales et animales. Elles contribuent également à la prévention des

crues et à l'amélioration de la qualité des eaux avec un rôle de filtre.

Éléments partagés

Un plan de gestion des berges à destination des propriétaires privés a été engagé avec des actions de restauration et de fauche annuelle. D'autre part, un programme de restauration des mares communales est également mis en œuvre.

Il est important de conserver de la végétation en bord de rivière pour offrir des habitats aux libellules notamment et fixer, d'autre part, les berges. Il est malheureusement constaté certaines restaurations regrettables de berges avec des fascines rectilignes. Il est souligné l'importance de prendre en compte, dans la conception de projets et d'ouvrage, le milieu naturel et ses caractéristiques.

Des petits aménagements, simples, peu onéreux sont très utiles comme les nichoirs à hirondelle, mais méritent d'être relayés par une bonne information sur leur intérêt et leur mise en œuvre.

A Annexe 1 : Synthèse des balades nature (phase I)

La question de l'éducation des publics est essentielle, mais qui la prend en charge ? Beaucoup de personnes ont des connaissances et il serait intéressant de les rassembler dans ce souci d'éduquer les publics.

Un plan de communication auprès de la population serait à mettre en place par l'Agglo Seine-Eure en s'appuyant notamment sur le mag de l'Agglo avec la diffusion par exemple d'un mag spécial milieux naturels.

Il est mis en avant l'importance du résultat au regard de l'énergie déployée. A cette fin, l'échelon local reste une échelle à privilégier.

Arrêt 4



Temps d'information sur l'information et la sensibilisation

La TVB n'est pas uniquement constituée par des grands espaces, c'est aussi de petits espaces privés de particuliers, les bords de route. Il est clair qu'il y a un besoin de formation, d'information et d'éducation, avec le recours à des messages clairs, pédagogiques. Des relais

existent (réseaux sociaux, presse) et des actions sont à développer (balades nature, conférences, débats, fêtes, ...).

Éléments partagés

Une charte paysage et biodiversité a été élaborée par l'Agglo Seine-Eure en vue de la partager avec les industriels, les agriculteurs, les forestiers. Le service environnement s'appuie dessus pour la mise en œuvre de ses actions quotidiennes.

Il serait intéressant de réaliser un guide de bonnes pratiques, à décliner en fonction des publics. De même, comme il existe de réunions publiques sur des projets urbains ou autres, pourquoi ne pas organiser des réunions publiques sur des enjeux de la TVB.

La clé d'entrée paysage est une clé pertinente pour engager une démarche de sensibilisation et d'éducation.

Il est exprimé un regret quant au peu de prise en compte du volet TVB dans le PLUI de l'Agglo Seine-Eure.

Sur le sujet de la trame noire, certains aménagements néfastes pour les insectes et les chauves-souris sont mis en avant.

La valeur d'exemple a une grande importance et des messages clairs, mettant en avant l'intérêt écologique, mais aussi d'autres (économique, fonctionnels), méritent d'être utilisés. Par exemple la conservation d'orties hautes dans une partie du jardin permet de maintenir des papillons et d'utiliser moins d'engrais car il y aura moins d'attaque des salades !

A Annexe 1 : Synthèse des balades naturelles (phase I)



Parcours de la balade du 6 juin 2019

A Annexe 1 : Synthèse des balades natures (phase I)

Communauté d'Agglomération Seine-Eure Groupement Biotope/ Voix active / DARK SKY LAB	
Définition d'une trame verte, bleue et noire locale à l'échelle du territoire et élaboration d'un programme opérationnel de préservation, de gestion et de restauration des continuités écologiques	
Synthèse Balade nature – Vallée / Coteaux calcaires 13 juin 2019 – Les trois Lacs / Tosny	
30 juillet 2019	

Cadre des balades nature

Nombre de personnes : 15

La balade nature s'inscrit dans le cadre de la démarche d'élaboration du Schéma de Trame Verte, Bleue et Noire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et de la volonté de l'élaborer à partir d'une démarche de concertation associant habitants, élus et partenaires techniques.

Objectifs de la balade :

- Découvrir la nature patrimoniale et celle dite ordinaire.
- Partager des retours d'expériences.
- Echanger, débattre.

Synthèse des échanges

Photolangage

Quelques citations

« Un des enjeux dans les secteurs de vallée, ce sont les inondations avec le besoin d'entretenir les cours d'eau et les berges ».

« La disparition des abeilles est maintenant bien connue et relayée dans les médias, mais il ne faut pas se tromper de cible, c'est beaucoup plus dû aux pesticides qu'aux frelons asiatiques. »

« On constate une évolution dans les pratiques de jardinage chez les particuliers avec un mode de gestion plus favorable à la biodiversité. »

« Les coteaux sont des espaces emblématiques de certaines communes qui connaissent une fermeture plus marquée ces dernières années. »

Temps d'information sur la TVBN

Qu'est-ce que la TVBN ?

Un **constat** : la biodiversité diminue de façon régulière.

Un **cadre réglementaire** : l'avènement des lois Grenelle offrant des outils réglementaires pour juguler cette disparition et s'appliquant à différentes échelles (nationale, régionale, locale).

Une **stratégie** : relier ensemble les différents réservoirs écologiques en identifiant les éléments fragmentants (route, barrage, ligne électrique...)

A Annexe 1 : Synthèse des balades nature (phase I)

Une **méthodologie** : établir une cartographie (schéma) avec l'identification des différents réservoirs de biodiversité à partir d'un travail bibliographique complété par du terrain. Ce schéma sera accompagné d'un programme d'actions réalisé en concertation avec les acteurs du territoire et les élus.

A noter la réalisation d'un volet **trame noire** qui consiste à intégrer, dans le schéma, un diagnostic des sources de pollution lumineuse sur le territoire.

Arrêt 1



Temps d'information sur les paysages de vallée et les continuités écologiques

Les vallées offrent un paysage caractéristique : des fonds de vallée avec des cours d'eau et des zones humides (la trame bleue) et sur les coteaux, plus abruptes, des espaces autrefois ouverts et souvent en voie de fermeture (trame verte).

Les corridors (linéaire végétal, cours d'eau) permettent de relier différents réservoirs de biodiversité. L'enjeu est de pouvoir offrir aux espèces animales des zones de repos, de reproduction, et de nourrissage.

Eléments partagés

Un programme de restauration des continuités écologiques a été engagé par l'Agglomération, au niveau notamment de la vallée de l'Eure, avec des actions de restauration des berges ou la création de mares.

Des périmètres réglementaires, comme celui lié à Natura 2000, concernent certains secteurs comme l'île de Seine, et donnent lieu à la mise en œuvre d'un document d'objectif visant à engager des actions opérationnelles de gestion des milieux.

Il est à noter que certains éléments, comme les bandes enherbées, ont trop tendance à être mis de côté, alors qu'ils jouent un rôle majeur.

Concernant la voie verte goudronnée, elle engendre un impact en termes d'imperméabilisation et d'artificialisation des sols, et, force est de constater, une tendance générale à sous-estimer la biodiversité du sol.

Arrêt 2



Temps d'information sur les zones humides et la gestion du risque inondation

Les zones humides ont une définition précise (différente des zones inondables). Elles offrent des services écosystémiques : régulation du climat, gestion du risque naturel, abris et accueil d'espèces végétales et animales. Elles jouent un rôle important dans la gestion du risque inondation au travers de la fonction de tamponnement grâce à la présence de végétaux et de sédiments. La France, en 30 ans, a perdu près de 60% de ses zones humides.

A Annexe 1 : Synthèse des balades natures (phase I)

Éléments partagés

Un programme de lutte contre les inondations et de restauration de la qualité écologique des milieux est engagé dans le cadre du PPRI de l'Eure. Des actions concrètes ont été réalisées tel que l'aménagement d'une pâture au Vaudreuil avec un bras de contournement de l'Eure ou la création de Zone d'Expansion de Crues.

Il est à noter la prise en charge de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) par les collectivités avec l'obligation de gérer désormais les milieux aquatiques et le risque inondation.

Sur la commune de Tosny, un agriculteur s'est engagé et a fait une MAE (Mesures Agri Environnementales), ce qui a permis de maintenir certaines parcelles agricoles en herbe.

VNF (Voie Navigable de France) intervient dans la gestion des crues avec le souci de maintenir une côte suffisante pour permettre la navigation et la sécurisation des habitants. Dans le cadre d'un concours interne valorisant une démarche durable, un projet d'aménagement intégrant plusieurs aspects est en cours de réalisation : végétalisation de passe à poissons, implantation de nichoirs et de ruches, développement de l'écopâturage à proximité, le tout mené avec le souci d'ouvrir le site au public.

Cette démarche pourrait servir d'exemple et a des vertus pédagogiques qui seraient intéressantes de transposer sur le territoire communautaire.

Arrêt 3



Temps d'information sur les coteaux calcaires et leur gestion

Les coteaux sont des milieux secs, abrupts, où l'eau s'infiltre. Bien exposés au soleil, ils offrent des conditions spécifiques, favorables à l'accueil d'une biodiversité remarquable, avec des espèces emblématiques telles que les orchidées ou les papillons.

La fermeture de ces milieux par l'embroussaillage, en raison notamment de l'abandon du pastoralisme, nécessite une gestion spécifique au travers de fauche, de pâturage ou d'actions de débroussaillage.

Éléments partagés

L'agglomération a en charge l'animation de certains sites Natura 2000 concernant différents milieux : coteaux, vallées alluviales et terrasses.

Un travail reste à être engagé pour avoir une connaissance exhaustive de la richesse en espèces de ces milieux.

Un des enjeux est de pouvoir réouvrir les coteaux quand la strate arbustive est trop présente. Cependant le morcellement parcellaire, qui entraîne de nombreux propriétaires, ne facilite pas la tâche.

Il subsiste un sous intérêt en France pour la nature et les enjeux de biodiversité avec notamment de faibles effectifs dans les associations environnementalistes qui sont bien inférieurs à ceux constatés dans d'autres pays Européens.

Il est précisé que les espèces sont considérées comme présentant un intérêt à l'échelon Européen, à partir du moment où elles sont rares à ce même niveau d'échelle.

A Annexe 1 : Synthèse des balades natures (phase I)

Arrêt 4



Temps d'information sur les actions de sensibilisation et appropriation collective

Pour que des actions de mise en œuvre de la TVB donnent lieu à une appropriation et une mise en œuvre par le plus grand nombre, une communication est à engager. Celle-ci doit viser, et de façon fine, des objectifs adaptés à des publics différents. Des messages clairs, pédagogiques sont à rappeler en

mobilisant plusieurs supports : réseaux sociaux, presse.

Éléments partagés

Des documents de sensibilisation (partenaires et grands publics) ont pu être élaborés (charte forestière, charte paysage et biodiversité) mais également des kits pédagogiques.

Sur l'enjeu de la gestion forestière, force est de constater certaines pratiques peu environnementalistes comme des coupes à blanc.

L'enjeu n'est pas tant de mobiliser du public mais de faire venir des publics néophytes ! Alors comment fait-on pour sensibiliser des publics éloignés du sujet ?

Il semble nécessaire de bousculer tout en rassurant le grand public.

Il pourrait être intéressant d'organiser des événements dits hybrides en jumelant par exemple des actions dans la sphère sportive avec celle environnementale.

Une cible à privilégier reste les scolaires en lien avec la programmation scolaire pour que cela ait plus de poids.

D'autre part, et au vu du constat d'une conception du beau très variable d'un individu à l'autre, il est nécessaire de faire découvrir, de montrer à voir et d'expliquer pourquoi un bord de route non tondu est pertinent.

Différents formats visant à faire participer peuvent être envisagés : balade contée, balade pique-nique.



Parcours de la balade du 13 juin 2019

A Annexe 1 : Synthèse des balades nature (phase I)

Communauté d'Agglomération Seine-Eure Groupement Biotope/ Voix active / DARK SKY LAB	
Définition d'une trame verte, bleue et noire locale à l'échelle du territoire et élaboration d'un programme opérationnel de préservation, de gestion et de restauration des continuités écologiques	
Synthèse Balade nature – Milieux ouverts / Forêt 14 juin 2019 – Le Mesnil-Jourdain	
30 juillet 2019	

Cadre des balades nature

Nombre de personnes : 10

La balade nature s'inscrit dans le cadre de la démarche d'élaboration du Schéma de Trame Verte, Bleue et Noire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et de la volonté de l'élaborer à partir d'une démarche de concertation associant habitants, élus et partenaires techniques.

Objectifs de la balade :

- Découvrir la nature patrimoniale et celle dite ordinaire.
- Partager des retours d'expériences.
- Echanger, débattre.

A noter que le parcours de la balade initialement prévu a été adapté en proposant un arrêt consacré à la thématique de la forêt en début de balade nature.

Synthèse des échanges

Photolangage

Quelques citations

« La consommation foncière est un enjeu pour le territoire avec des impacts sur l'agriculture. Si autant on arrive à la maîtriser sur le sujet de l'habitat, c'est plus difficile quand on aborde le sujet des zones d'activités avec les incidences sur l'emploi. »

« Il y a un enjeu sur la requalification des bâtis existant avec trop peu de réalisations qui constituent pourtant une alternative à la consommation foncière ».

« La gestion des bas-côtés de certains espaces publics est trop régulière et n'est pas favorable à l'accueil d'une biodiversité, il est nécessaire de faire évoluer les mentalités. »

Temps d'information sur la TVBN

Qu'est-ce que la TVBN ?

Un **constat** : la biodiversité diminue de façon régulière.

A Annexe 1 : Synthèse des balades nature (phase I)

Un **cadre réglementaire** : l'avènement des lois Grenelle offrant des outils réglementaires pour juguler cette disparition et s'appliquant à différentes échelles (nationale, régionale, locale).

Une **stratégie** : relier ensemble les différents réservoirs écologiques en identifiant les éléments fragmentants (route, barrage, ligne électrique...)

Une **méthodologie** : établir une cartographie (schéma) avec l'identification des différents réservoirs de biodiversité à partir d'un travail bibliographique complété par du terrain. Ce schéma sera accompagné d'un programme d'actions réalisé en concertation avec les acteurs du territoire et les élus.

A noter la réalisation d'un volet **trame noire** qui consiste à intégrer, dans le schéma, un diagnostic des sources de pollution lumineuse sur le territoire.

Arrêt 1



Temps d'information sur le rôle de la forêt dans les continuités écologiques

La forêt est un lieu de vie offrant un gîte, une source de nourriture et des conditions favorables pour la reproduction de nombreuses espèces animales.

Certaines pratiques d'exploitation sont peu favorables au développement de la biodiversité avec pourtant des actions vertueuses envisageables : îlots de sénescence, arbres morts sur pied, lisières progressives (avec des strates végétales étagées).

Il est important de maintenir connectés

différents boisements avec la présence, par exemple, de haies.

Éléments partagés

L'agglomération est engagée dans la réalisation d'une charte forestière visant à préciser les conditions de la préservation des massifs boisés avec la mise en œuvre d'un programme d'actions décliné en 3 axes : accueil du public, accompagnement des propriétaires, promotion du bois.

Il est regrettable que les plans de gestion forestière soient trop souvent productivistes avec un manque de volonté de préserver la biodiversité. Il existe pourtant des plans de gestion durable des forêts mais qui nécessitent un accompagnement des propriétaires.

L'ONF (Office National de la Forêt) laisse certains îlots de sénescence, mais pas assez et en tout cas pas à la hauteur des enjeux de biodiversité dans ces milieux.

L'éclairage public et le recours à certains anciens lampadaires (éclairant le ciel) sont trop lumineux et ne concourent pas à la mise en œuvre de la trame noire.

Arrêt 2



Temps d'information sur les composantes paysagères du paysage agricole

L'Agglo Seine-Eure offre 3 grands types de paysage :

- Les paysages agricoles ouverts avec des grandes cultures.
- Des territoires agricoles semi cloisonnés (avec une mosaïque de cultures/prairies/boisements s'intercalant).
- Des paysages de vallée avec des zones maraichères et des vergers.

A Annexe 1 : Synthèse des balades nature (phase I)

La haie, élément structurant du paysage et support de vie pour de nombreuses espèces animales, assure d'autres fonctions (antiérosive, cadre de vie).

Éléments partagés

L'agglomération accompagne les MAE (Mesures Agri Environnementales) qui permettent de rémunérer les agriculteurs s'engageant dans la mise en œuvre d'action en faveur de la biodiversité.

Cependant, les 2 piliers des MAE sont contradictoires avec une volonté de concilier l'inconciliable.

Les discours sur un mode d'agriculture pertinent lors de l'après-guerre sont encore trop présents avec le fait que 50 % de la production part à l'exportation.

Dans les politiques agricoles, l'écologie est bien souvent la variable d'ajustement alors qu'elle devrait être le fil conducteur.

On met en place des petites actions, qui sont certes intéressantes, mais elles ne sont pas suffisantes ni à la hauteur des enjeux.

Dans le département de l'Eure, l'agriculture biologique ne représente que 0,5 % de la SAU (moyenne nationale : 7,5%), et les aides européennes (500 euros pour le maïs et 150 euros pour le maïs bio) ne sont pas incitatives.

« L'agriculture bio à long terme ce n'est pas une utopie », et permettrait de relever le défi de nourrir la population tout en respectant les terres qui fatiguent.

Il est important de souligner le rôle et la plus-value qu'apportent les insectes dans la production agricole.

D'autre part, une réflexion mériterait d'être engagée dans le cadre du Plan climat territorial sur la question de l'autonomie alimentaire.

Arrêt 3



Temps d'information sur les pratiques culturelles (cultures/prairies) et la biodiversité

Les grandes étendues de cultures sont peu favorables à la biodiversité. La réduction de l'utilisation de pesticides, la lutte biologique ou la plantation d'arbres/haies permettent d'améliorer l'accueil de la faune et de la flore en milieux agricoles.

Les prairies offrent un plus grand potentiel d'accueil de la faune. Qu'elles soient gérées par le pâturage ou la fauche, certaines pratiques comme le pâturage extensif ou les fauches tardives permettent d'améliorer les

potentialités d'accueil de la biodiversité.

Éléments partagés

La fauche tardive est un mode gestion raisonnée qui offre en principe moins de production.

Cependant cela dépend du temps et le taux de matière sera conditionné par de bonnes conditions climatiques.

L'agroforesterie, pratique consistant à insérer des arbres dans des espaces cultivés, est une voie à explorer car elle offre des résultats très encourageants en termes de productivité et de développement de la biodiversité. Des exemples d'expérimentation réalisés en Italie sont à reprendre avec comme principe que des essences végétales différentes interagissent en symbiose.

Il serait intéressant de faire découvrir des exemples locaux d'agriculteurs s'étant engagés dans des modes de productions raisonnées (agro écologie, agri bio) pour bénéficier de leur retour d'expérience et le diffuser.

A Annexe 1 : Synthèse des balades nature (phase I)

Arrêt 4



Temps d'information sur le verger ou une agriculture support de biodiversité

Les vergers sont des lieux propices à l'accueil d'une biodiversité en fonction des pratiques et de l'accompagnement de celui-ci. Certains petits aménagements permettent d'améliorer la biodiversité : bandes enherbées, branches taillées, piquets ou nichoirs, murets.

La proximité de haies et bosquets confortent cette fonction en assurant un rôle de corridor.

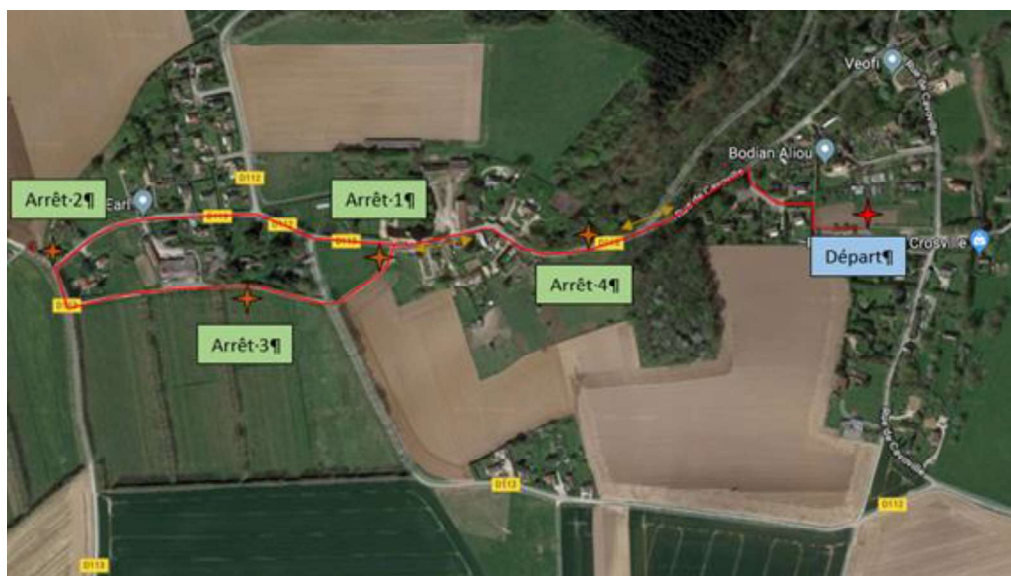
Éléments partagés

L'exemple présenté ne rassemble pas l'ensemble des conditions mises en avant et mériterait certaines évolutions pour accueillir une plus grande biodiversité.

« La haie est un élément extraordinaire qui rassemble le gîte et le couvert. »

Il est nécessaire de faire évoluer la mentalité française et son appréciation d'un jardin bien entretenu ! Il faut aussi faire prendre conscience que les jardins sont vivants.

Il serait intéressant de réaliser une action de sensibilisation auprès des particuliers : plaquette/ « jardni conseil ». Une autre idée serait de réaliser un jeu quizz sur la détermination de graminées.



Parcours de la balade du 14 juin 2019

A Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

Communauté d'Agglomération Seine-Eure Groupement Biotope/ Voix active / DARK SKY LAB	
Définition d'une trame verte, bleue et noire locale à l'échelle du territoire et élaboration d'un programme opérationnel de préservation, de gestion et de restauration des continuités écologiques	
Synthèse Atelier – Eau /Nature en ville 6 juin 2019 – Louviers	
30 juillet 2019	

Liste des présents

Prénom - Nom	Structure
Daniel VIGREUX	Commune de Heudebouville
Delphine JOUX	ARE Normandie
Noémie RICHARD	Biotope
Geneviève BULTEAU	Biotope
Jean Claude COURANT	Maire de la Vacherie
Jean Michel GANTIER	LPO Normandie
Jean Pierre COBERT	CCTES 27
Laurent LEMONNIER	DREAL Normandie
Lucy MORIN	Communauté d'Agglomération-Seine Eure
Mathilde LESUR	Biotope
Maxime LEMAIRE	Voix active
Pauline BACHELET	CCEMS
Quentin HLAVAC	EAEN
Tom BENARD	Commune de Louviers

Cadre des ateliers de concertation

Les ateliers thématiques de concertation s'inscrivent dans la mise en œuvre du volet concertation accompagnant l'élaboration du schéma local de Trame Verte, Bleue et Noire sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure.

Les ateliers sont essentiels afin de pouvoir coconstruire un programme d'actions qui soit partagé. Une première série de 3 ateliers permettront d'aborder les enjeux de la TVB.

Ces ateliers abordent une thématique principale, en lien avec la balade nature organisée le jour même, à savoir, pour le 6 juin, **l'eau et la nature en ville**.

A Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

► Finalités

Les différents enjeux mis en évidence serviront de base et de matière pour les ateliers propositions afin de définir des actions à engager pour répondre à ces enjeux.

► Principes Méthodologie

L'atelier est organisé en **2 temps distincts** :

Temps 1 : Un temps concernant la connaissance de la TVB sur le territoire communautaire.

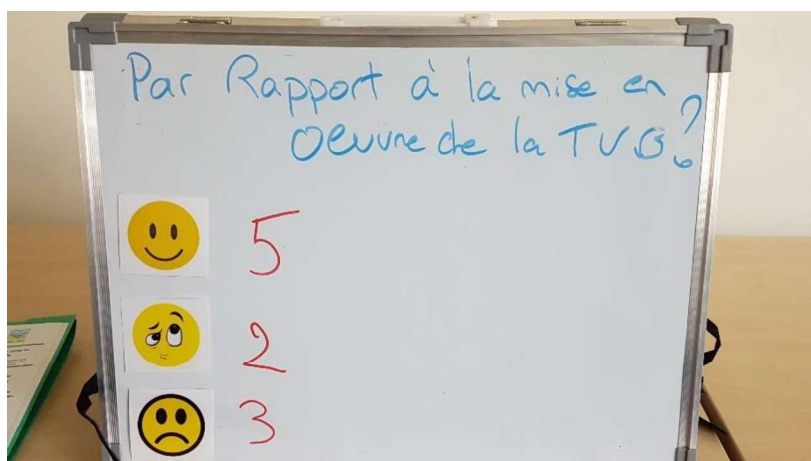
Temps 2 : Un temps concernant les enjeux de la TVB sur le territoire communautaire.

► Un temps de brise-glace

En introduction de l'atelier, il a été proposé que chaque participant puisse faire part de son état d'esprit/ressenti par rapport à la mise en œuvre de la TVB, et ceci en ayant recours à 3 pictogrammes :



Optimiste / Sceptique / Pessimiste



« Je suis de nature optimiste, mais pessimiste au vu du constat fait sur la diminution de la biodiversité. »

« J'aimerais être optimiste, mais la réalité m'amène à être sceptique sur une évolution des comportements. »

« Si je suis ici, c'est que je suis optimiste ! »

La connaissance et la représentation de la TVB - Synthèse

Il a été proposé à chaque participant de pouvoir prendre un temps personnel pour identifier, par écrit, sa représentation de la TVB et ses éléments de connaissance.

Éléments mis en avant - Thématique EAU

Connaissance

Pour vous la TVB, c'est...

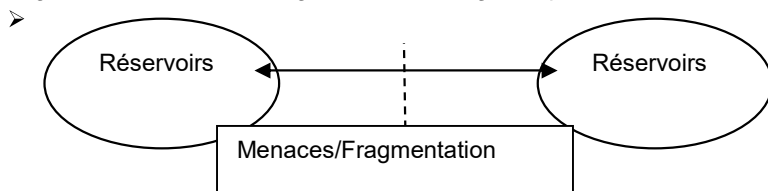
- La représentation de la diversité génétique et de l'adaptabilité des espèces.
- Des zones de jachère et des périmètres de protection (Natura 2000) : préservation des espèces animales et végétales (sonneur à ventre jaune, orchidées sur coteaux).
- L'ensemble des rivières, lacs, étangs.

A Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

- La vie aquatique en milieu fluvial.
- Le fait que chaque élément (haie, fossé) peut avoir énormément d'importance pour la biodiversité.
- Un intérêt personnel : besoin d'une vision complète d'ouvrages hydrauliques.
- Un intérêt pour le sujet et un temps de découverte.

La TVB c'est aussi :

- Des pratiques culturelles à l'échelle individuelle (récupération des eaux de pluie, agriculture bio, fleurissement, plantation arbres) → bénéfique pour la TVB.
- L'impact de l'urbanisation qui « bouche » les corridors → isolement des espèces → augmentation de la consanguinité → dérive génétique.



Représentation de la TVB

Que représente pour vous la TVB :

- Un frein aux inondations.
- Des couloirs pour la faune.
- La sauvegarde d'espèces.
- La prise en compte dans les PPRI : incidences réglementaires sur les constructions.
- Une toile d'araignée avec des espaces plus denses à l'intersection des différents fils (là où vivent les populations). Fils : passages qui permettent aux individus d'aller d'une population à l'autre.
- Un ensemble d'éléments de la nature qui compose notre environnement.

Éléments mis en avant - Thématique nature en ville

Connaissance

Pour vous la TVB, c'est...

- L'évolution de la réglementation sur l'utilisation des phytosanitaires :
Zéro phyto : 01 / 2017 → collectivités /// 01 / 2019 → particuliers.
- L'impact du projet d'autoroute : A28 - A13.
- L'importance de l'extinction nocturne.
- La mauvaise volonté d'une partie du monde agricole.
- Les inventaires naturalistes des corridors en dehors de l'urbanisation.
- Des groupes d'espèces peu abondants et peu représentés à part au niveau des coteaux calcaires, des ripisylves ou des boisements en timbres postes → besoin de réhabiliter ces milieux.
- L'aide à un aménagement du territoire durable et la lutte contre les érosions de la biodiversité.
- Une élaboration à l'échelle de sous-trame.
- Une connaissance théorique.

Représentation de la TVB

Que représente pour vous la TVB :

- Les sentes et les chemins.
- Les chemins de halage le long des cours d'eau.
- L'inutilité de l'éclairage public dans certaines communes.
- L'évolution des jardins et de leur mode d'entretien.
- Un atout nécessaire mais insuffisant : doit irriguer tout le territoire, milieux naturels et urbains.

A Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

- Un réseau du vivant.
- Le fait qu'elle doit être élaborée localement avec l'identification de points noirs à rendre plus perméables.
- Le besoin d'inverser le regard par rapport à l'urbanisation.
- Un espace de fonctionnalité pour la biodiversité.
- Les espèces qui rendent de très nombreux services à l'homme (écosystémiques ; cadre de vie, lutte contre les îlots de chaleur).
- La prise en compte de la biodiversité et des enjeux liés à l'échelle du paysage.
- Une opportunité et un « sujet chapeau ».
- Un élément fondamental pour le territoire : économie, paysage, biodiversité.
- Un sujet pas toujours facile à appréhender.

Temps de partage

Nous bénéficions d'une bonne connaissance sur différentes espèces suite à la réalisation d'inventaires sur les corridors écologiques. Cependant ce niveau de connaissance est moins important sur le milieu urbain.

Si nous savons que la biodiversité diminue, c'est grâce aux naturalistes de terrain et à leurs actions d'inventaires.

Il existe des liens de cause à effet entre la diminution du faucon Pellerin et l'utilisation d'organoflorés et on constate, d'une façon générale, une grande diminution de beaucoup d'espèces d'animaux.

Synthèse - Les enjeux mis en avant

Thématique EAU

Enjeux principaux mis en avant

En termes de démarches à engager

- ↻ Engager des réflexions en amont lors de la création de Zones d'activités.
- ↻ Communiquer.
- ↻ Eduquer les plus jeunes : montrer à voir, faire passer des messages, expliquer.

En termes de de protection de la ressource

- ↻ Gérer les ouvrages hydrauliques : végétalisation, ouvrages secondaires
- ↻ Lutter contre l'imperméabilisation des sols.
- ↻ Préserver les zones humides.
- ↻ Entretenir les cours d'eau.
- ↻ Gérer les berges, les mares.
- ↻ Engager une évolution des pratiques agricoles.
- ↻ Conserver les zones humides.
- ↻ Former les services techniques.
- ↻ Lutter contre les inondations.
- ↻ Lutter contre les pollutions des eaux.
- ↻ Maintenir la qualité des eaux.

Thématique Nature en ville

Enjeux principaux mis en avant

En termes d'accompagnement

- ↻ Travailler avec les pépiniéristes.
- ↻ Sensibiliser les instructeurs du droit des sols.
- ↻ Veiller à la bonne gestion de l'éclairage des communes.

A Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

- ⇒ Identifier les points noirs, ceux de blocage, en vue d'une restauration.

En termes de prise en compte du végétal

- ⇒ Travailler sur le végétal (utilisation d'essences locales).
- ⇒ Gérer les espaces et les milieux (gestion raisonnée).
- ⇒ Engager un travail sur les clôtures (particuliers et industriels) et sur leur perméabilité.
- ⇒ Restaurer les ripisylves.
- ⇒ Travailler sur le bâti.
- ⇒ Préserver, restaurer les ripisylves (y compris les cours d'eau en ville).

En termes de gestion urbanistique

- ⇒ Proposer des formes de bâti plus favorables à la biodiversité.
- ⇒ Accepter des permis de construire non contraignants.
- ⇒ Mettre en avant la multifonctionnalité des espaces.
- ⇒ Conserver des espaces délaissés servant aux continuités.
- ⇒ Limiter l'imperméabilisation des sols : parking enrobé.
- ⇒ Contrôler les prescriptions faites dans les documents d'urbanisme.

Temps de partage

Il est essentiel de respecter la réglementation en vigueur, qui permet, à elle seule, de permettre une certaine mise en œuvre de la TVB. Il est également nécessaire d'engager des politiques volontaristes sur la gestion des espaces verts notamment en s'appuyant sur la gestion différenciée.

Il est à noter que l'éducation est une clé de la réussite avec la volonté de faire comprendre ce que l'on fait : celle-ci doit se faire notamment au niveau local.

D'autre part, l'enjeu de la multifonctionnalité des espaces est central et il est nécessaire de le mettre en avant.

La sensibilisation, quant à elle, sur notamment ce que représente la biodiversité, est importante en mettant en particulier en avant le triptyque : économie, environnement et biodiversité.

Enfin, il est regrettable que l'environnement reste le parent pauvre des politiques publiques.

A Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

Communauté d'Agglomération Seine-Eure Groupement Biotope/ Voix active / DARK SKY LAB	
Définition d'une trame verte, bleue et noire locale à l'échelle du territoire et élaboration d'un programme opérationnel de préservation, de gestion et de restauration des continuités écologiques	
Synthèse Atelier – Vallée / Coteaux calcaires 13 juin 2019 - Tosny	
30 juillet 2019	

Liste des présents

Prénom - Nom	Structure
Noémie RICHARD	Biotope
Lucy MORIN	Communauté d'Agglomération Seine-Eure
Mathilde LESUR	Biotope
Maxime LEMAIRE	Voix active
Pauline BACHELET	CCEMS
Mélanie JUGY	Communauté d'Agglomération seine -Eure
Daniel VIGREUX	Commune de Heudebouville
Jean Pierre COBERT	CCTES 27
Alexis FRAISSE	Commune de Louviers
Valérie LEPY	Maire délégué de la commune de Les Trois-Lacs

Cadre des ateliers de concertation

Les ateliers thématiques de concertation s'inscrivent dans la mise en œuvre du volet concertation accompagnant l'élaboration du schéma local de Trame Verte, Bleue et Noire sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure.

Les ateliers sont essentiels afin de pouvoir coconstruire un programme d'actions qui soit partagé. Une première série de 3 ateliers permettront d'aborder les enjeux de la TVB.

Ces ateliers abordent une thématique principale, en lien avec la balade nature organisée le jour même, à savoir pour le 13 juin, les **vallées et coteaux calcaires**.

► Finalités

Les différents enjeux mis en évidence serviront de base et de matière pour les ateliers propositions afin de définir des actions à engager pour répondre à ces enjeux.

A Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

► Principes Méthodologie

L'atelier, au vu du nombre de participants et de la présence de certains au précédent atelier, a été adapté et a traité directement des enjeux de la TVB sur le territoire communautaire.

► Un temps de brise-glace

En introduction de l'atelier, il a été proposé que chaque participant puisse faire part de son état d'esprit/ressenti par rapport à la mise en œuvre de la TVB, et ceci en ayant recours à 3 pictogrammes :



Optimiste / Sceptique / Pessimiste

Résultats



« Je suis mitigé car la réalisation ne va pas être facile. »

« Je suis pessimiste par rapport à un certain immobilisme : on décide des choses mais on n'a pas les moyens pour les réaliser ! »

« Les consciences changent mais a-t-on les moyens pour inverser la tendance ? »

« Cela va marcher parce que l'administration est efficace et que ce n'est pas uniquement une question de moyens. »

La connaissance et la représentation de la TVB - Synthèse

Il a été proposé à chaque participant de pouvoir prendre un temps personnel pour identifier, par écrit, sa représentation de la TVB et ses éléments de connaissance.

Eléments mis en avant (² nombre de fois cité)

Connaissance

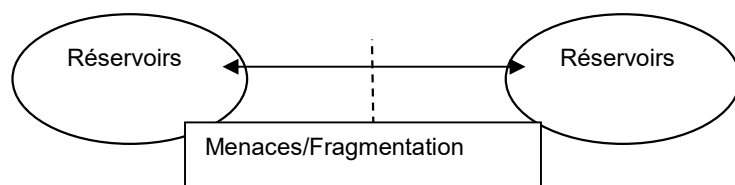
Pour vous la TVB, c'est...

- Des lieux : domicile grands parents, grottes dans le jura, forêt en Bourgogne.
- Des espèces emblématiques : orchidées, Œdicnème criard, peupliers noirs.
- Des espèces de poissons divers.
- La stratégie nationale pour la biodiversité.
- Le SRCE² de Haute Normandie.
- Les études naturalistes.
- La charte Paysage et Biodiversité.
- Le plan de gestion mare/rivière/ Natura 2000.
- L'observation de l'environnement lorsque je me déplace.
- Le SCoT.
- Ma connaissance personnelle du milieu naturel.
- Les revues et publications des sociétés engagées.
- Les inventaires.
- L'entretien des coteaux par des moutons.

A Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

- La culture des coteaux en petite parcelle.

La TVB c'est aussi :



Représentation de la TVB

Que représente pour vous la TVB :

- Les forêts, prairies, haies, jardins.
- Les cours d'eau², lacs, mer, étangs.
- Les grottes, cavités souterraines, caves.
- La Seine et les étangs.
- La protection des berges.
- Les coteaux des Andély.
- Les bras morts de la Seine.
- L'île de Bessac.
- Le réseau de mares.
- Les haies, bandes enherbées, ravines, fossés, boisements, alignement d'arbres.
- Les zones humides.
- Les prairies, coteaux.
- Les jardins, espaces verts des communes (si bonne gestion).
- Les zones d'agriculture biologique, le maraîchage.
- L'axe laissé libre dans le cadre d'un aménagement sur la commune de Courcelles Sur Seine (correspondant à un axe de ruissellement). C'est un espace vide vecteur d'installation de nature en ville.
- Une zone de vie variée entrecoupée de zones stériles (ou très appauvries) notamment à cause des activités humaines.
- A l'échelle régionale, les vallées (y compris sèches).
- A l'échelle locale, les coteaux.
- Des zones naturelles, reliées entre elles pour favoriser la biodiversité et protégée par les autorités territoriales, locales et régionales.
- La circulation des espèces dans les villages en utilisant les sentiers.
- Le passage de ces espèces de jardins en jardins.
- Certaines actions néfastes à la TVB : pelouses coupées à ras, certains aménagements dans les champs.
- Quelque chose d'essentiel pour le vivant.
- Des milieux préservés.
- Tout espace naturel ou semi naturel à réfléchir à toute échelle.
- L'entretien des chemins pédestres.
- Le nettoyage des coteaux, forêts.

Temps de partage

La TVB mérite d'être appréhendée à une échelle régionale voire locale au vu du principe que les espèces doivent se déplacer. Sur la commune de Tosny, il existe de nombreuses potentialités en termes de supports pour la TVB.

Les jardins de particuliers et les espaces verts communaux sont vecteurs de mise en œuvre de la TVB : les tontes à ras sont donc à proscrire !

A Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

D'autre part le terme TVB est une notion assez récente et reste un terme technique, peu compréhensible du public. De plus il existe un nombre important de protagonistes qui interviennent sur les thématiques environnementales avec comme conséquence une difficulté de savoir qui fait quoi.

« De l'écologie, on n'en a jamais autant parlé mais on n'en a jamais si peu fait » : il reste un gros travail de fond à faire pour associer les habitants aux décisions et actions engagées.

Enfin pour être concret, il est nécessaire d'avoir une connaissance précise.

Synthèse - Les enjeux mis en avant et partage

En termes de démarches à engager

➤ Préserver les continuités écologiques

La création des voiries et réseaux n'a pas pris en compte les réalités liées à la biodiversité et la notion de continuités environnementales, et impactent le déplacement de certaines espèces animales : pour y remédier, cela passe par la replantation de haies.

➤ Améliorer la connaissance

Si la connaissance environnementale sur certains milieux à enjeux s'améliore, il subsiste des lacunes sur la connaissance de la biodiversité, dite ordinaire, et en particulier celle des zones pavillonnaires ou le long des autoroutes.

➤ Développer une agriculture support de biodiversité.

Cette évolution, en partie amorcée, doit permettre d'aboutir à des pratiques favorables à la préservation de la biodiversité.

➤ Offrir une gestion des coteaux favorable à la biodiversité

Une gestion extensive visant à réouvrir les coteaux est à conforter tout en intégrant les continuités écologiques.

➤ Lutter contre les inondations

L'enjeu est en particulier important dans les secteurs de vallée et nécessite un entretien et une gestion, en particulier des berges.

➤ Veiller à avoir de la cohérence dans les actions engagées

Il ne s'agit pas d'engager des actions médiatisées sur certains aspects et d'avoir d'autres gestions, pénalisantes pour la biodiversité, sur d'autres espaces.

En termes d'actions de communication

➤ Mobiliser le public

Il serait pertinent de demander l'avis du public et de solliciter sa connaissance et son expérience du quotidien sur des questions de connaissance et d'enjeux environnementaux.

➤ Eduquer les publics

Le processus d'éducation de tout le public (dont les élus) doit notamment cibler les plus jeunes pouvant diffuser ensuite auprès de leurs parents. Cela passe aussi par un partenariat à renforcer avec l'éducation nationale et par un dialogue continu.

➤ Expliquer les raisons de l'investissement financier sur des projets de biodiversité

La compréhension des choses permet de favoriser leur acceptation et par ce fait de justifier les investissements financiers pouvant être réalisés.

➤ Montrer la multifonctionnalité de la haie et des milieux

A Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

Cette mise en avant est nécessaire dans le but de faire adhérer le plus grand nombre aux enjeux de la TVB : cela nécessite un relais par des vecteurs de communication.

Priorisation des enjeux

- ➔ Multifonctionnalité des milieux, et notamment de la haie.
- ➔ Développer une agriculture support de biodiversité.
- ➔ Formation / Education.

A Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

Communauté d'Agglomération Seine-Eure Groupement Biotope/ Voix active / DARK SKY LAB	
Définition d'une trame verte, bleue et noire locale à l'échelle du territoire et élaboration d'un programme opérationnel de préservation, de gestion et de restauration des continuités écologiques	
Synthèse Atelier – Milieux ouverts / Forêt 14 juin 2019 – Le Mesnil-Jourdain	
30 juillet 2019	

Liste des présents

Prénom - Nom	Structure
Noémie RICHARD	Biotope
Lucy MORIN	Communauté d'Agglomération Seine-Eure
Mathilde LESUR	Biotope
Maxime LEMAIRE	Voix active
Daniel VIGREUX	Commune de Heudebouville
Jean Pierre COBERT	CCTES 27
Jean Michel GANTIER	LPO Normandie
Alexis FRAISSE	Commune de Louviers

Cadre des ateliers de concertation

Les ateliers thématiques de concertation s'inscrivent dans la mise en œuvre du volet concertation accompagnant l'élaboration du schéma local de Trame Verte, Bleue et Noire sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure.

Les ateliers sont essentiels afin de pouvoir coconstruire un programme d'actions qui soit partagé. Une première série de 3 ateliers permettront d'aborder les enjeux de la TVB.

Ces ateliers abordent une thématique principale, en lien avec la balade nature organisée le jour même, à savoir, pour le 14 juin, **les milieux ouverts et la forêt**.

► Principes Méthodologie

L'atelier, au vu du nombre de participants et de leur présence à au moins un précédent atelier, a été adapté et a traité directement des enjeux de la TVB sur le territoire communautaire.

► Finalités

Les différents enjeux mis en évidence serviront de base et de matière pour les ateliers propositions afin de définir des actions à engager pour répondre à ces enjeux.

A Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

Temps de partage

Le territoire de l'Agglo Seine-Eure est à dominante agricole et de ce fait les pratiques agricoles ont une incidence notoire sur la TVB.

Concernant le distinguo entre réservoir de biodiversité et corridor écologique, il est précisé, d'un point de vue méthodologique, le recours à des données bibliographiques complété par des actions de terrain visant à vérifier.

D'autre part, il est essentiel que les actions visant à préserver ou restaurer la TVB soient pérennisables notamment au sein des PLUI. Et au vu de l'approbation prochaine du PLUI, il est suggéré de l'amender dans le cadre du PLUI V2 qui sera élaboré suite à l'intégration de la CCEMS.

Synthèse - Les enjeux mis en avant et partage

En termes de gestion des milieux

⇒ Mieux gérer et entretenir les espaces verts : jardins privatifs, talus, espaces verts péri urbains
Il est nécessaire de mener un travail de sensibilisation auprès des publics et d'engager des actions en priorité vers la gestion des jardins particuliers.

⇒ Restaurer certaines continuités

Certains éléments (mares, haies, bandes enherbées) permettent d'assurer des liens pour conforter des continuités écologiques.

⇒ Tendre vers une agriculture plus durable ; polyculture, agroforesterie

La gestion de l'espace agricole a une influence sur la qualité de la TVB et notamment au regard de l'utilisation de pesticides ou de certaines pratiques culturales (monoculture, grande parcelle).

⇒ Assurer une gestion raisonnée du foncier agricole

« Le but n'est pas tant de construire des logements mais de permettre aux gens de se loger ».

La question du renouvellement urbain, de la construction des zones d'activités est à approfondir en vue de préserver des terres agricoles de la périurbanisation.

⇒ Engager des actions sur les zones écotones

Ces zones intermédiaires concentrent une grande biodiversité et méritent que des premières actions y soient réalisées.

⇒ Engager une gestion durable des forêts

Certaines pratiques constatées (coupes à blanc, plantation d'essences exotiques, enrésinement) ne sont pas favorables à l'augmentation de la biodiversité.

En termes de mesures d'accompagnement des actions de gestion

⇒ Développer une approche globale des enjeux TVB

Avoir une vision globale de l'enjeu TVB en ciblant les différents éléments constitutifs (cours d'eau et leurs ripisylves, espaces boisés, haies) permet d'envisager des actions ciblées et de les hiérarchiser.

⇒ Penser un autre modèle économique

Le modèle économique mis en avant et développé est peu compatible avec une augmentation de la biodiversité. Il est nécessaire d'avoir une réflexion inclusive intégrant les enjeux environnementaux et le souci de développement.

⇒ Traduire réglementairement les enjeux TVB dans le PLUI

Les secteurs à enjeux TVB méritent d'être identifiés en zone N.

A Annexe 2 : Synthèse des ateliers de concertation (phase I)

➤ Sauvegarder prioritairement l'existant en protégeant les éléments constitutifs de la TVB

Il subsiste encore beaucoup d'éléments contribuant à conforter des corridors ou des cœurs de biodiversité, avant d'engager des actions de restauration, il est primordial de préserver déjà ces éléments.

➤ Améliorer la connaissance

Cette amélioration de la connaissance doit notamment être faite sur des milieux considérés comme moins riches comme les zones de plateaux ou à proximité des grands axes routiers.

➤ Rationaliser l'usage de l'éclairage public

Les impacts de la pollution lumineuse sont significatifs sur notamment certaines espèces animales : chauves-souris, insectes ou rapaces nocturnes.

➤ Mener une politique d'acquisition foncière ciblée

Certains espaces sensibles et de faible surface (bords des cours d'eau) mériteraient une maîtrise tout en s'assurant, au préalable, que l'ensemble des dispositifs réglementaires en vigueur soient déjà appliqués.

Priorisation des enjeux

➤ Assurer une gestion durable de l'espace agricole et maîtriser le foncier agricole.

➤ Mieux gérer et entretenir les espaces verts et notamment ceux publics.

➤ Sauvegarder prioritairement l'existant en protégeant les éléments constitutifs de la TVB.

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Communauté d'Agglomération Seine-Eure Groupement Biotope/ Voix active / DARK SKY LAB	
Définition d'une trame verte, bleue et noire locale à l'échelle du territoire et élaboration d'un programme opérationnel de préservation, de gestion et de restauration des continuités écologiques	
Synthèse Atelier Propositions – Eau – Nature en ville 16 décembre 2019 – Louviers	
27 décembre 2019	

Liste des présents

Prénom - Nom	Structure
Alexis FRAISSE	Commune de Louviers / CASE
Daniel VIGREUX	Commune de Heudebouville
Dominique DELAFOSSE	CASE
Guillaume FOLLIARD	Commune de Alizay
Jean CARRE	Commune de Pîtres
Jean Claude COURANT	Commune de La vacherie
Jean Pierre COBERT	CCTES 27
Lucy MORIN	Communauté d'Agglomération Seine-Eure
Mathilde LESUR	Biotope
Maxime LEMAIRE	Voix active
Olivier GRIGNGT	Commune de Alizay
Olivier SWITALA	Communauté d'Agglomération Seine-Eure
Pierre Julien BAVENT	Communauté d'Agglomération Seine-Eure

Cadre des ateliers de concertation

Les ateliers thématiques de concertation s'inscrivent dans la mise en œuvre du volet concertation accompagnant l'élaboration du schéma local de Trame Verte, Bleue et Noire sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure.

Après la tenue de premiers ateliers et de balades natures sur la phase diagnostic et enjeux, une deuxième série d'ateliers a permis de mettre en avant des propositions d'actions pour la mise en œuvre du schéma.

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Chaque atelier a abordé une thématique : **Vallées et coteaux calcaires, Forêt et milieux ouverts, Eau et nature en ville.**

► Finalités

Les différentes propositions mises en avant permettront d'alimenter le contenu du schéma de Trame verte, bleue et noire.

► Principes Méthodologiques

L'atelier a été organisé en 4 temps :

- Un temps d'acculturation, afin de proposer un rappel sur la démarche, le diagnostic et préciser les enjeux mis en avant lors du premier atelier.
- Un temps de rappel des enjeux mis en avant au travers d'un support « nuage de mot ».
- Un temps de production en collectif, et ceci afin de répondre aux enjeux mis en avant lors du premier atelier.
- Un temps de restitution des propositions.

Temps d'acculturation

Eléments mis en avant

De quoi parle-t-on ?

La trame verte, bleue et noire est un outil élaboré afin d'apporter une réponse au constat de l'érosion de la Biodiversité et au regard de l'enjeu de sa préservation.

L'objectif est de relier au moyen de corridors écologiques, des espaces importants pour la préservation de la biodiversité.

Plusieurs échelles de travail s'appliquent :

- National, au travers du document cadre « Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ».
- Régional, avec l'élaboration du SRCE.
- Local, avec une déclinaison au niveau de documents réglementaires (PLUI, SCoT).

Qu'est-ce que la TVBN ?

La TVBN est constituée de 3 trames : verte (continuités terrestres), bleue (continuités aquatiques), et noire (continuités des espèces lucifuges - qui fuient la lumière).

Dans chaque trame verte et bleue, il y a 2 aspects à prendre en compte : les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques.

Le territoire

Le territoire est issu de la fusion de 2 EPCI (Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine et Communauté d'Agglomération Seine-Eure). A noter qu'une zone tampon de 1 kilomètre a été appliquée dans la démarche afin de prendre en compte les espaces de transition.

Mode d'occupation des sols

- Milieu boisé : 25%
- Agriculture : 25%
- Coteaux calcaires et terrasse alluviale
- Plans d'eau et cours d'eau
- Pôles urbains denses (Gaillon, Louviers et Val de Reuil).

5 sous trames issues du SRCE sont présentes sur le territoire :

- Sous-trame boisée
- Sous-trame calcicole
- Sous-trame silicicole
- Sous-trame humide

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

- Sous-trame aquatique

Le territoire présente plusieurs **cours d'eau** : Seine, Eure, Iton, Andelle, Oison, mais également de nombreux plans d'eau avec des aménagements pour favoriser la libre circulation des poissons.

Au sein des espaces artificialisés, de nombreux **espaces verts** permettent d'accueillir des espèces floristiques et faunistiques. Mais l'intérêt environnemental dépend de la gestion et de la fréquentation.

Enjeux mis en avant lors du premier atelier

Enjeu EAU

Enjeux en terme de démarche :

- Engager des réflexions en amont lors de la création de zones d'activités.
- Communiquer.
- Eduquer les enfants.

Enjeux en termes de protection de la ressource

- Former les services techniques.
- Lutter contre les inondations.
- Lutter contre les pollutions des eaux.
- Maintenir la qualité des eaux.
- Gérer les ouvrages hydrauliques : végétalisation, ouvrages secondaires.
- Lutter contre l'imperméabilisation des sols.
- Préserver les zones humides.
- Entretien des cours d'eau.
- Gérer les berges et les mares.
- Engager une évolution des pratiques agricoles.

Enjeu NATURE EN VILLE

Enjeux en termes d'accompagnement

- Veiller à la bonne gestion de l'éclairage des communes.
- Identifier les points noirs, ceux de blocage, en vue d'une restauration.
- Travailler avec les pépiniéristes.
- Sensibiliser les instructeurs du droit des sols.

Enjeux en termes de prise en compte du végétal

- Travailler sur le végétal (utilisation d'essences locales).
- Préserver, restaurer les ripisylves (y compris cours d'eau en ville).
- Gérer les espaces et les milieux (gestion raisonnée).
- Engager un travail sur les clôtures (particuliers et industriels) et sur leur perméabilité.
- Travailler sur le bâti (formes de bâti plus favorable à la biodiversité).

Enjeux en termes de gestion urbanistique

- Mettre en avant la multifonctionnalité des espaces.
- Conserver des espaces délaissés servant aux continuités.
- Limiter l'imperméabilisation des sols (parkings).
- Contrôler les prescriptions faites dans les documents d'urbanisme.

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Temps de partage

- L'élaboration des cartographies de la trame noire s'est basée sur des images satellites ainsi que sur un questionnaire envoyé à l'ensemble des communes. Il est mis en avant l'intérêt de cibler le coût que représente l'éclairage ou les effets sur la santé, dans un souci de pédagogie en vue de réduire l'utilisation de l'éclairage public.
- La luminosité mise en avant par les cartographies au niveau de Pont-de-l'Arche est dû à l'éclairage résidentiel mais surtout aux zones d'activités à proximité.
- Concernant la possibilité de prévoir un pourcentage en espaces verts au sein des espaces publics, il existe une certaine réticence liée à la question de l'entretien, de la sécurité mais également au regard de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduites.
- Il est regretté l'usage d'essences ornementales dans la composition des palettes végétales sur les aménagements publics, au lieu d'essences locales favorables à la biodiversité.
- Il est rappelé que des fiches d'essences locales existent.

Les enjeux mis en avant



A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Propositions

Stratégie de conservation et de restauration de la trame verte, bleue et noire locale **Communauté d'Agglomération Seine-Eure**

NATURE EN VILLE / EAU - PROPOSITIONS

EAU

Démarche à engager

- Espèces invasives → Mutualisation sur les moyens d'appr.
- Désimperméabilisation → Gain d'espace public.
- Permanence végétalisée / Bac → Appropriation citoyenne.
- Récupération des eaux de pluie cf PCU.
- Gestion des Berges → Seine
- Nord : saul / Aris / Paris / Paris / Paris → impact sur la qualité des eaux les cibles loisons

Protection de la ressource

- Gestion des eaux industrielles → Canal
- Mare → connexion → ve à faire auprès des proprio cf gérés

NATURE EN VILLE

Démarche à engager

- % Espaces verts au niveau des espaces publics // Pivis - atypique
- Éducation / Sensibilisation
- Utilisation espaces locaux
- Maître de clôtures à urbain
- Passage grande route
- Reflexion sur la Taxe locale de Publicité
- Phyto → Accompagnement aux citoyens
- Gestion → Favoriser la Biodiversité
- Formeté → Biodiversité

Gestion

- introduire Essén / Noies → Cibler certains secteurs
- Éclairage → Température
- Surveillance → Dispositifs
- Travaux → Communication → Raccourci info après de Travaux
- Diagnostic sur l'éclairage // Trame Noire
- Démarche globale → Cibler Zones d'activités
- État public → Zones Commerciales
- Informations → cibler
- Utilisation → thermique Vapeur

Temps de proposition et partage collectif

Sur le volet eau

- Offrir un accompagnement de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure auprès des communes : enjeux produits phytosanitaires et espèces invasives.

Dans un souci de mutualisation, la Communauté d'agglomération Seine-Eure pourrait offrir des informations, de la formation et un accompagnement technique sur les enjeux liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et sur les techniques alternatives au désherbage ou concernant la gestion des espèces invasives.

- Mener des actions de désimperméabilisation des sols.

En lien avec le permis de végétaliser, des actions sont à engager au sein des cours d'école ou au niveau de parkings.

- Inscrire le principe de récupération des eaux de pluie au sein du PLUI.
- Développer dans les aménagements des techniques de gestion douces : noues, fossés enherbés.
- Poursuivre sur l'ensemble du territoire des actions visant à assurer une gestion durable des berges.
- Porter une attention sur les aménagements hydrauliques au niveau de l'Oison.
- Assurer un control de la gestion des eaux industrielles.
- Identifier les connexions à conforter ou à restaurer au niveau du réseau de mares.
- Offrir un temps de formation/information auprès des propriétaires de mares.

Le réseau de mares est important et concerne de nombreux propriétaires qui méritent d'être sensibilisés et accompagnés en vue d'engager des actions de gestion de leur mare.

Sur le volet nature en ville

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

- **Proposer un pourcentage d'espaces verts au niveau des espaces publics.**
- **Susciter le recours aux espèces végétales locales dans les aménagements privés et publics.**
- **Favoriser la libre circulation des espèces animales par des aménagements adaptés.**

Une taille minimale de maille dans les clôtures en secteur urbain ou des dispositifs permettant de franchir les grandes routes favorisent la libre circulation des espèces animales.

- **Faire évoluer la gestion des espaces publics.**

Un changement de posture est à promouvoir auprès des communes afin d'offrir une gestion des espaces naturels qui soit plus durable.

- **Engager un programme de formation sur les enjeux de la biodiversité auprès des communes.**
- **Expérimenter des modes de réintroduction de la nature en ville tel que le permis de végétaliser.**
- **Favoriser une appropriation citoyenne de la gestion durable des espaces verts.**

Sur le volet trame noire

Sur ce sujet, il est mis en avant l'importance d'avoir une **démarche globale**, ciblant tout public : communes, industriels, habitants.

- **Engager un diagnostic sur l'éclairage public dans les communes.**
- **Cibler les secteurs cumulant des enjeux trame verte bleue et noire.**
- **Faire une communication ciblée.**

Cette communication doit permettre d'apporter une information qui soit adaptée aux différents publics au regard de leur activité.

- **Préciser les différents dispositifs techniques, leurs intérêts et les aides financières existantes.**

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Communauté d'Agglomération Seine-Eure Groupement Biotope/ Voix active / DARK SKY LAB	
Définition d'une trame verte, bleue et noire locale à l'échelle du territoire et élaboration d'un programme opérationnel de préservation, de gestion et de restauration des continuités écologiques	
Synthèse Atelier Propositions – Vallée / Coteaux calcaires 3 décembre 2019 - Gaillon	
27 décembre 2019	

Liste des présents

Prénom - Nom	Structure
Alexis FRAISSE	Commune de Louviers, CASE
Bernard DEFILLON	Association de sauvegarde de l'Environnement
Daniel VIGREUX	Commune de Heudebouville
Dominique DELAFOSSE	CASE
Lucy MORIN	Communauté d'Agglomération Seine-Eure
Marylène ABRAHAM	Commune de Amfreville-sur-Iton
Mathilde LESUR	Biotope
Maxime LEMAIRE	Voix active
Nicolas VALY	CBNBL
Robert POUGET	Commune de Courcelles-sur-Seine

Cadre des ateliers de concertation

Les ateliers thématiques de concertation s'inscrivent dans la mise en œuvre du volet concertation accompagnant l'élaboration du schéma local de Trame Verte, Bleue et Noire sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure.

Après la tenue de premiers ateliers et de balades natures sur la phase diagnostic et enjeux, une deuxième série d'ateliers a permis de mettre en avant des propositions d'actions pour la mise en œuvre du schéma.

Chaque atelier a abordé une thématique : **Vallées et coteaux calcaires, Forêt et milieux ouverts, Eau et nature en ville.**

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

► Finalités

Les différentes propositions mises en avant permettront d'alimenter le contenu du schéma de Trame verte, bleue et noire.

► Principes Méthodologiques

L'atelier a été organisé en 4 temps :

- Un temps d'acculturation, afin de proposer un rappel sur la démarche, le diagnostic et préciser les enjeux mis en avant lors du premier atelier.
- Un temps de rappel des enjeux mis en avant au travers d'un support « nuage de mot ».
- Un temps de production en collectif, et ceci afin de répondre aux enjeux mis en avant lors du premier atelier.
- Un temps de restitution des propositions.

Temps d'acculturation

Éléments mis en avant

De quoi parle-t-on ?

La trame verte, bleue et noire est un outil élaboré afin d'apporter une réponse au constat de l'érosion de la Biodiversité et au regard de l'enjeu de sa préservation.

L'objectif est de relier au moyen de corridors écologiques, des espaces importants pour la préservation de la biodiversité.

Plusieurs échelles de travail s'appliquent :

- National, au travers du document cadre « Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ».
- Régional, avec l'élaboration du SRCE.
- Local, avec une déclinaison au niveau de documents réglementaires (PLUI, SCoT).

Qu'est-ce que la TVBN ?

La TVBN est constituée de 3 trames : verte (continuités terrestres), bleue (continuités aquatiques), et noire (continuités des espèces lucifuges - qui fuient la lumière).

Dans chaque trame verte et bleue, il y a 2 aspects à prendre en compte : les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques.

Le territoire

Le territoire est issu de la fusion de 2 EPCI (Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine et Communauté d'Agglomération Seine-Eure). A noter qu'une zone tampon de 1 kilomètre a été appliquée dans la démarche afin de prendre en compte les espaces de transition.

Mode d'occupation des sols

- Milieu boisé : 25%.
- Agriculture : 25%.
- Coteaux calcaires et terrasse alluviale.
- Plans d'eau et cours d'eau.
- Pôles urbains denses (Gaillon, Louviers et Val de Reuil).

5 sous trames issues du SRCE sont présentes sur le territoire :

- Sous-trame boisée
- Sous-trame calcicole
- Sous-trame silicicole
- Sous-trame humide
- Sous-trame aquatique

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Les **vallées** sont des dépressions géographiques façonnées dans le relief, souvent par un cours d'eau, et assurent une fonction de corridors écologiques paysagers pour de nombreuses espèces.

Principales vallées sur le territoire :

- Vallée de la Seine.
- Vallée de l'Eure.
- Vallée de l'Iton.
- Vallée de l'Andelle.
- Présence de milieux alluviaux et de zones humides.

Les **coteaux calcaires** sont des paysages particuliers caractérisés par un relief abrupte/pentu et un sol constitué principalement de craie.

Leur sol sec et pauvre et leur bonne exposition au soleil offrent des conditions écologiques particulières qui favorisent le développement d'une végétation riche en termes de biodiversité.

Enjeux mis en avant lors du premier atelier

Enjeux en termes de démarche :

- Préservation des continuités écologiques.
- Amélioration des connaissances.
- Développement d'une agriculture support de biodiversité.
- Gestion des coteaux favorable à la biodiversité.
- Lutte contre les inondations.
- Cohérence dans les actions engagées.

Enjeux en termes d'actions de communication

- Mobilisation du public.
- Education des publics.
- Explications des raisons de l'investissement financier sur des projets de biodiversité.
- Multifonctionnalité de la haie et des milieux.

Temps de partage

➤ Il est important de bien appréhender, tout comme la faune, la flore qui joue un rôle important dans les équilibres des écosystèmes.

➤ Il est à noter un manque de connaissance de la flore des coteaux.

➤ Ce n'est pas uniquement la restauration de certaines pelouses qui permettra d'accueillir de la faune. Il faut aussi une combinaison d'actions à partir de réflexion dites en mosaïque.

➤ Par rapport aux choses entendues et véhiculées sur la question de la « propreté de la nature », il est nécessaire de faire de la pédagogie.

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Les enjeux mis en avant

QUELS MOYENS ?

QUELS FREINS ?

Gérer/Foncier Entretienir

Eclairage public Continuités écologiques Modèle économique

Restaurer Zones écotones

Agriculture Durable Approche globale

Réglementaire

QUELS LEVIERS A ACTIONNER ?

PROPOSITIONS ?

Propositions

Stratégie de conservation et de restauration de la trame verte, bleue et noire locale

Communauté d'Agglomération Seine-Eure

VALLEE ET COTEAUX CALCAIRES - PROPOSITIONS

Territoriales

Démarches

Écopâturage : moyen de gestion
Suivi de l'impact de l'écopâturage
Expérimentation
Connaissance / Diagnostic qualité / État Pelouse
Implantation vignes / localités / coteaux calcaires
Démarche d'Animation paysanne → Maîtrise foncière
Passages à fauves → AN3
Gestion des bords de route
Collaboration avec RRS, sans ligne Haute Tension
Actions à essayer sans enjeu social
Maîtrise de l'urbanisation
Conservation ZONE humides / Équipes perméables
Continuité écologique dans les coteaux → Végétalisation
Suppression Barrière : Passage à Poissons (Bios de Contournant)
Lac → Améliorations...

Communication

Identifiés des propriétaires
Mettre à avant les intérêts
Cheminement pédagogique avec Panneau
Cibler les Panoramas → Panneaux Informatifs

Visite Dpt → RZPBVS
Cibler la sensibilité de Peuples (clou/papier)
Travail pédagogique auprès de élus
Démarche, promenade pédagogique (Le-fut)
Partenariat enseignants (notamment) → ateliers/activités

Journée de Cohésion Collège
Réunion engagés par le CERS → Diffuser
Mixer Supports (papier / numérique)
Cycle de Formations élus / éducation
Message à faire passer → Saint-Pérol
Commission Spécifique CA SE

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Temps de proposition et partage collectif

Sur le volet démarches

- **Réintroduire des moutons sur les coteaux.**
- **Suivre l'impact de l'éco pâturage.**

La réintroduction soit se baser sur une méthode de suivi afin d'évaluer la plus-value (critère à prendre en compte : charge, période de pâturage), et l'impact sur la végétation.

- **Engager des expérimentations.**
- **Améliorer la connaissance scientifique des coteaux : qualité et état des pelouses.**
Il existe un véritable déficit de la connaissance des connectivités végétales sur les coteaux.
- **Maintenir les connectivités au niveau des coteaux au travers d'une végétalisation.**
- **Offrir une valorisation touristique des coteaux.**

A l'image de routes ou autres circuits de découverte axés sur un aspect emblématique d'un territoire, l'idée est de valoriser la dimension écologique des coteaux à partir de son image.

- **Réintroduction « ciblée et minutieuse » de la vigne.**
- **Engager des démarches d'animation foncière.**

La propriété au niveau des coteaux est très morcelée et concerne de nombreux propriétaires sur parfois des surfaces très réduites. L'enjeu est la connaissance, la sensibilisation de ces propriétaires dans une perspective éventuelle de maîtrise foncière.

- **Installer des passages à faune au niveau de l'A13.**
- **Engager une gestion environnementale des bords de routes.**
Démarche à apprécier au regard des pratiques actuelles.
- **Engager une collaboration avec RTE pour la gestion des terrains sous les lignes hautes tensions.**
- **Mener des actions au niveau de l'emprise des gazoducs.**
- **Conserver les zones humides et les espaces perméables avec le souci d'une maîtrise de l'urbanisation.**
- **Préserver la libre circulation des poissons.**
Une vigilance est à exercer sur les passes à poissons et les barrages.
- **Réaliser des aménagements qualitatifs au niveau des retenues d'eau.**

Sur le volet communication

- **Identifier les propriétaires des différentes parcelles des coteaux.**
- **Elaborer une plaquette d'information sur l'intérêt des coteaux, les modes de gestion.**
- **Engager un travail de sensibilisation auprès de publics ciblés : élus, habitant, propriétaires.**
- **Réaliser des cheminements pédagogiques avec information au travers de panneaux.**
Il est nécessaire de cibler les points de vue remarquables offrant une compréhension des coteaux.
- **Offrir des temps de découverte auprès des scolaires.**
L'occasion des journées de cohésion sont des moments propices pour amener le sujet des coteaux.
- **Engager un partenariat avec l'éducation nationale.**
- **Elaborer des outils pédagogiques sur les contours des coteaux.**
- **Renforcer le partenariat avec certaines structures (département dans le cadre de la ZPENS), CEN au regard des collaborations déjà engagées.**

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

- **Proposer des cycles de formation vers des publics ciblés : élus, enseignants, habitants.**
- **Travailler sur le « message TVB » à faire passer.**
La mise en avant de l'intérêt, en termes de santé publique qu'apportent les coteaux, est une bonne clé d'entrée, communicante dans le cadre de l'élaboration de supports de communication.
- **Mobiliser, mixer les supports : papier, numérique.**
- **Créer une commission spécifique, dédié à ce sujet, au niveau de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure.**

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Communauté d'Agglomération Seine-Eure Groupement Biotope/ Voix active / DARK SKY LAB	
Définition d'une trame verte, bleue et noire locale à l'échelle du territoire et élaboration d'un programme opérationnel de préservation, de gestion et de restauration des continuités écologiques	
Synthèse Atelier Propositions – Milieux ouverts et forêt 9 décembre 2019 – Val de Reuil	
27 décembre 2019	

Liste des présents

Prénom - Nom	Structure
Claude CHASTAS	ONF
Daniel VIGREUX	Commune de Heudebouville
Dominique DELAFOSSE	CASE
Dominique JOUNAY	Commune de Courcelles-sur-Seine
Jean Michel GANTIER	LPO
Lucy MORIN	Communauté d'Agglomération Seine-Eure
Mathilde LESUR	Biotope
Maxime LEMAIRE	Voix active
Pascal FLAMBARD	DDTM 27 / SEBF
Valéry LEBEL	Commune de Pont-de-l'Arche

Excusés

Marie Christine CALMONT
Jean-Pierre COBERT

Cadre des ateliers de concertation

Les ateliers thématiques de concertation s'inscrivent dans la mise en œuvre du volet concertation accompagnant l'élaboration du schéma local de Trame Verte, Bleue et Noire sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure.

Après la tenue de premiers ateliers et de balades natures sur la phase diagnostic et enjeux, une deuxième série d'ateliers a permis de mettre en avant des propositions d'actions pour la mise en œuvre du schéma.

Chaque atelier a abordé une thématique : **Vallées et coteaux calcaires, Forêt et milieux ouverts, Eau et nature en ville.**

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

► Finalités

Les différentes propositions mises en avant permettront d'alimenter le contenu du schéma de Trame verte, bleue et noire.

► Principes Méthodologiques

L'atelier a été organisé en 4 temps :

- Un temps d'acculturation, afin de proposer un rappel sur la démarche, le diagnostic et préciser les enjeux mis en avant lors du premier atelier.
- Un temps de rappel des enjeux mis en avant au travers d'un support « nuage de mot ».
- Un temps de production en collectif, et ceci afin de répondre aux enjeux mis en avant lors du premier atelier.
- Un temps de restitution des propositions.

Temps d'acculturation

Eléments mis en avant

De quoi parle-t-on ?

La trame verte, bleue et noire est un outil élaboré afin d'apporter une réponse au constat de l'érosion de la Biodiversité et au regard de l'enjeu de sa préservation.

L'objectif est de relier au moyen de corridors écologiques, des espaces importants pour la préservation de la biodiversité.

Plusieurs échelles de travail s'appliquent :

- National, au travers du document cadre « Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ».
- Régional, avec l'élaboration du SRCE.
- Local, avec une déclinaison au niveau de documents réglementaires (PLUI, SCoT).

Qu'est-ce que la TVBN ?

La TVBN est constituée de 3 trames : verte (continuités terrestres), bleue (continuités aquatiques), et noire (continuités des espèces lucifuges - qui fuient la lumière).

Dans chaque trame verte et bleue, il y a 2 aspects à prendre en compte : les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques.

Le territoire

Le territoire est issu de la fusion de 2 EPCI (Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine et Communauté d'Agglomération Seine-Eure). A noter qu'une zone tampon de 1 kilomètre a été appliquée dans la démarche afin de prendre en compte les espaces de transition.

Mode d'occupation des sols

- Milieu boisé : 25%.
- Agriculture : 25%.
- Coteaux calcaires et terrasse alluviale.
- Plans d'eau et cours d'eau.
- Pôles urbains denses (Gaillon, Louviers et Val de Reuil).

5 sous trames issues du SRCE sont présentes sur le territoire :

- Sous-trame boisée
- Sous-trame calcicole
- Sous-trame silicicole
- Sous-trame humide
- Sous-trame aquatique

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Différents types de **milieux ouverts** sont présents sur le territoire (terres arables, prairies et dans une moindre mesure, les landes et pelouses) avec 3 grands types de pratiques : grandes cultures et dans une moindre mesure, l'élevage et le maraichage.

Le territoire est bien **boisé** avec plusieurs bois et forêts d'importance dont les peuplements sont en majorité constitué d'un mélange de feuillus.

Enjeux mis en avant lors du premier atelier

Enjeux en termes de gestion des milieux

- Mieux gérer et entretenir les espaces verts.
- Restaurer certaines continuités.
- Tendre vers une agriculture plus durable: polyculture, agroforesterie.
- Assurer une gestion raisonnée du foncier agricole.
- Engager des actions sur les zones écotoxes.
- Engager une gestion plus durable des forêts.

Enjeux en termes de mesures d'accompagnement

- Développer une approche globale des enjeux TVB.
- Penser un autre modèle économique.
- Traduire réglementairement les enjeux TVB dans le PLUIH.
- Sauvegarder prioritairement l'existant en protégeant les éléments constitutifs de la TVB.
- Améliorer la connaissance.
- Rationnaliser l'usage de l'éclairage public.
- Mener une politique d'acquisition foncière ciblée.

Temps de partage

➤ Il serait pertinent de traduire réglementairement des aspects de la TVB dans le PLUIH.

Hors celui-ci a été voté très récemment. Une alternative serait d'attendre le PLUI V2 qui sera lancé en 2022 ou d'apporter des éléments lors de modifications du PLUI en vigueur.

D'autre document cadre existe tel que la charte des paysages, mais il est regretté que celle-ci n'ait pas donné lieu à un vote.

➤ Il est important de pouvoir rationaliser l'usage de l'espace public.

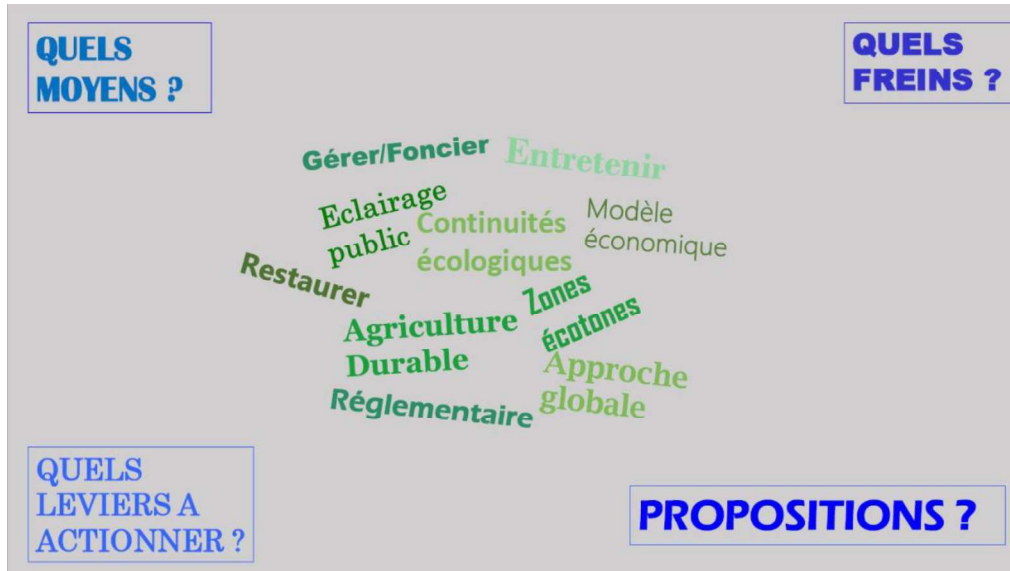
La nature du territoire, avec de l'espace urbain et rural, crée des modes de gestion variables. Il est essentiel de pouvoir sensibiliser les élus sur ce sujet.

➤ La commune de Pont-de-l'Arche a mis en œuvre un dispositif nommé ; « j'allume ma rue », qui permet à des habitants, via une application, d'allumer l'éclairage public à la demande : dispositif qui permet d'en rationaliser l'utilisation.

Le problème sur cet enjeu de l'éclairage public est lié au fait que l'on n'informe pas assez les habitants.

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Les enjeux mis en avant



Propositions

Stratégie de conservation et de restauration de la trame verte, bleue et noire locale
Communauté d'Agglomération Seine-Eure
FORET ET MILIEUX OUVERTS - PROPOSITIONS

Territoriales

Gestion des milieux

- Gestion des Bords de route
 - ↳ A manipuler!
- Corrélation entre Trame Noire et Zones à enjeux
 - ↳ La Nature LANPE
- Restant Forestier a l'avec → Prise en compte enjeux TVB if former rades (ventilés - cloisés)
- Plantation Haies / Sachets Fleuries Apicoles
- Chemin de haies A retrouver Communaux
- Cibler Communes concernées par enjeux TVB
- Pe vise par Service ext -
- Prendre en compte enjeux Rousselleant / Biadi

Mesures d'accompagnement des actions de gestion

Information sur les Haies recensées
 Classer les Haies de la PLOU V2 (sensibilisation)
 Faire vivre le projet TVB (Trame Verte Bleue) 2021
 Créer ER au niveau de certains points sensibles
 Actions d'éducation / Pédagogie
 Sensibiliser Services structurels

Informo état au moment PC
 Bandes enherbées → Plateau Neubourg
 Réglementaire → leviers // sensibilisation
 ER Biodiversité
 EN sensible
 Renforcer lien entre Agets Communes → CASE

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Temps de proposition et partage collectif

Sur le volet gestion des milieux

- **Privilégier une gestion différenciée des bords de route.**
- **Engager des actions ciblées en faveur de la trame noire au niveau de secteurs à enjeux restant à être précisés.**

Cette démarche ciblée doit être également accompagnée par une information sur la nature de lampe à privilégier au niveau de l'éclairage public.

- **Prendre en compte les enjeux TVB dans le cadre de réaménagements forestiers.**

Un réaménagement forestier est en cours au niveau de la forêt de Bord Louviers avec une remise à plat des actions de gestion par l'ONF. Cette démarche est propice à intégrer certains aspects favorables à une bonne prise en compte de la TVB : fermeture de routes forestières, inventaires environnementaux,...

- **Ré-ouvrir des chemins communaux de lisières.**

Certains chemins identifiés au niveau du cadastre ont disparu. Ce constat, lié à certaines pratiques agricoles, mériterait d'évoluer et permettre ainsi une réouverture de chemins au vu notamment du rôle de tampon qu'ils assurent.

- **Planter des haies et des jachères fleuries.**
- **Cibler les communes concernées par un enjeu TVB en vue d'une mise en œuvre ciblée du plan d'action.**

Des actions complémentaires mériteraient d'être mises en œuvre sur ces secteurs : information lors du dépôt de Permis de Construire, regard du service environnement de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure sur les PC. Dans un souci de graduation de la déclinaison du schéma TVB, le plan d'action pourrait être dans un premier temps mis en œuvre dans ces secteurs.

- **Planter des bandes enherbées au niveau du plateau de Neubourg.**

Sur le volet mesure d'accompagnement des actions de gestion

- **Identifier les haies à protéger au niveau des documents d'urbanisme.**
- **Apporter une information sur les haies.**

Toutes les haies n'ont pas la même valeur et il est nécessaire, dans la perspective d'une éventuelle protection, de préciser leurs caractéristiques et leurs intérêts.

- **S'appuyer sur les Bonnes Conditions Agro-Environnement pour protéger les haies.**
- **Sensibiliser les services instructeurs sur la prise en compte de la TVB dans les autorisations d'urbanisme.**
- **Identifier des Emplacements réservés Biodiversité au sein du zonage du PLUI au niveau de points de conflits entre corridors écologiques.**
- **Engager des démarches de sensibilisation des agriculteurs sur les intérêts de la haie.**

L'information doit mettre en avant l'aspect plurifonctionnel de la haie : anti érosion, biodiversité, protection contre le vent. Dans cette optique, à noter la charte de bon voisinage élaborée par la chambre d'agriculture.

- **Engager des actions pédagogiques tout public en vue d'une appropriation.**
- **Créer une dynamique collective autour du schéma TVB.**

Cette démarche doit être animée et relayée par différents temps pour faire vivre « le projet TVB ».

- **Renforcer les liens entre les agents de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et les communes.**

Des temps de rencontre et d'échange sont nécessaires afin de sensibiliser, faire passer des messages et envisager d'autres collaborations de la cadre de la mise en œuvre de projets.

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

- Engager un travail d'information et de sensibilisation sur l'usage des phytosanitaires et leurs conséquences sur la faune et la flore.

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Communauté d'Agglomération Seine-Eure Groupement Biotope/ Voix active / DARK SKY LAB	
Définition d'une trame verte, bleue et noire locale à l'échelle du territoire et élaboration d'un programme opérationnel de préservation, de gestion et de restauration des continuités écologiques	
Synthèse Balade / Atelier 25 août – Terre de Bord 2 septembre 2020	

Cadre de la balade atelier

Nombre de personnes : 28

La balade atelier s'inscrit dans le cadre de la démarche d'élaboration du Schéma de Trame Verte, Bleue et Noire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et de la volonté de l'élaborer à partir d'une démarche de concertation associant habitants, élus et partenaires techniques.

Elle a pour objectif de faire découvrir et de visualiser des actions qui alimenteront le programme d'actions du schéma de trame verte et bleue.

D'autre part, la rencontre permettra d'offrir un temps de travail en collectif sur une préoccupation mise en avant lors des ateliers précédents, à savoir la communication et la sensibilisation.

Objectifs

- Offrir un temps d'information sur les enjeux de la trame verte et bleue.
- Faire découvrir des actions concrètes contribuant à la mise en œuvre du schéma de trame verte et bleue.
- Offrir des alternances de temps d'échange : individuels (lors du parcours) et collectifs (lors des arrêts).
- Approfondir le sujet de la communication et de la sensibilisation.

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Synthèse des échanges

Arrêt 1 - Temps d'information sur la TVBN



Pourquoi réaliser un schéma de Trame verte, bleue et noire ?

La « trame verte et bleue » est un réseau formé de milieux à la flore et à la faune particulièrement riches (appelé des réservoirs de biodiversité) et de corridors écologiques, véritables voies de déplacement pour les êtres vivants.

L'ensemble des réservoirs et des corridors constitue ce qu'on appelle les « continuités écologiques ».

Mais parfois il y a des éléments fragmentant ces continuités (route, voie de chemin de fer, ligne électrique...).

L'objectif de ce schéma est d'identifier les espaces de vie des espèces et les espaces nécessaires à leurs déplacements (les continuités écologiques), puis de proposer différentes actions visant à améliorer le fonctionnement écologique du territoire.

Quel cadre réglementaire ?

L'avènement des lois Grenelle offre des outils réglementaires pour juguler la disparition de la biodiversité et s'appliquent à différentes échelles (nationale, régionale, locale). Ce schéma s'inscrit dans ce cadre et doit être décliné dans les documents d'urbanisme (SCoT et PLUI).

Quelle méthodologie ?

La finalité est d'établir une cartographie (schéma) avec l'identification des différents réservoirs de biodiversité à partir d'un travail bibliographique et de consultations d'acteurs locaux complété par du terrain. Ce schéma sera accompagné d'un programme d'actions réalisé en concertation avec les acteurs du territoire et les élus.

A noter la réalisation d'un volet trame noire qui consiste à intégrer, dans le schéma, un diagnostic des sources de pollution lumineuse sur le territoire.

Arrêt 2 - Temps d'information - La création d'éléments végétales

Un travail d'identification des perméabilités et des ruptures de continuités a permis de cibler certains secteurs du territoire nécessitant une restauration grâce à l'implantation ou la confortation d'éléments végétaux : haies, bandes enherbées.

La haie assure de nombreuses fonctions :

- Protection des sols avec une fonction anti-érosive.
- Gestion hydraulique des sols.
- Brise vent.
- Embellissement du cadre de vie.
- Réservoir de biodiversité.

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

L'arrêt permet de visualiser le besoin de conforter une liaison boisée entre 2 réservoirs de biodiversité.

Pour y parvenir, il est important de conserver les linéaires d'herbe le long des chemins ou de veiller à préserver des espaces de transitions entre la forêt et les zones cultivées (constitués de strates arbustives ou de bandes enherbées). Mais il est aussi possible de recréer de nouveaux milieux pour favoriser la circulation des espèces.

Éléments partagés

Ces mesures touchent à la terre agricole qui est cultivée et pour parvenir à la mise en place de ces actions, un travail de concertation et de sensibilisation doit être engagé auprès des propriétaires fonciers.

Il est souligné le fait que la localisation de l'implantation des éléments n'est pas rigide et elle peut très bien être réalisée à d'autres endroits, à proximité, au regard de contraintes physiques ou autres. Et l'expertise et la connaissance des élus est importante pour orienter les choix vers des sites les plus judicieux.

Il est également mis en avant le fait qu'une gestion de la forêt avec des strates de tailles différentes est nécessaire dans un souci de protection des arbres face aux vents.

Arrêt 3 - Temps d'information La création d'éléments végétales



Il est nécessaire, en plus de l'implantation de supports d'habitats pour les espèces (éléments végétaux), de mener des pratiques de gestion favorable à la biodiversité sur les milieux. Cela se traduit notamment par une fréquence réduite des fauches (pouvant être aussi tardive), favorable à la biodiversité.

Ce principe est également important à mettre en œuvre en milieu urbain dans la gestion des espaces publics, des bassins d'eau ou au niveau des bas-côtés.

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

Éléments partagés

La gestion différenciée est parfois mal perçue par les habitants qui considèrent que « c'est sale ». Un travail de sensibilisation des habitants mais aussi des services techniques est nécessaire.

Les clôtures ont aussi un rôle en milieu urbain et peuvent bloquer la circulation des espèces.

Il est précisé que dans le PLUI, des règles sur notamment la taille des mailles de clôture en secteur bâti, ont été édictées.

Celles-ci permettent d'atteindre des conditions suffisantes pour la circulation des espèces. De même des règles spécifiques pour les clôtures situées à moins de 400 mètres de mares, ont été intégrées.

Pareillement un travail de sensibilisation est à faire auprès des habitants au vu de la nature des clôtures qui sont trop souvent implantées (plastique, mur).

Il est précisé qu'il est possible de construire au niveau d'une zone identifiée en zone TVB à partir du moment où elle est classée en zone constructible au PLUI, le règlement pourra y faire des prescriptions particulières notamment sur la question des clôtures.

La trame noire est constituée des corridors caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes. Elle est impactée par la pollution lumineuse.

Des mesures simples peuvent être engagées pour la préserver : extinction des éclairages publics la nuit, diminution de la puissance de l'éclairage ou réorientation de l'éclairage.

Il est souligné le besoin de bénéficier d'outils et de supports de communication pour diffuser et sensibiliser sur ces enjeux auprès des habitants. De même les maladies des arbres sont de plus en plus nombreuses et des préconisations sont à faire sur la nature des essences à implanter par le grand public.

Arrêt 3 - Temps en atelier

Echange en collectif sur les conditions de réussites de la mise en œuvre du schéma – enjeu communication et sensibilisation.

Synthèse des contributions

Un partage en collectif a permis de formaliser plusieurs aspects :

- Les publics à mobiliser.
- Les actions déjà engagées sur le territoire.
- Les démarches à engager à l'avenir sur le territoire.
- Les supports à créer.

1/ Publics à cibler

- Habitants.
- Techniciens.
- Elus.
- Scolaires.
- Entreprises.
- Associations.
- Agriculteurs.
- Propriétaires forestiers.
- Bailleurs sociaux.

2/ Actions existantes

- Concours jardins fleuris.
- Recensement collectif d'éléments de biodiversité.
- Opération adopte une jardinière.
- Opération de comptages de bourdons.

A Annexe 3 : Synthèse des ateliers de concertation (phase II)

3/ Démarches à engager déclinées en fonction des publics cibles

Cible scolaire

- Créer des potagers en milieu scolaire.
- Réintégrer de la nature dans les cours d'école.
- Sensibiliser les enseignants.
- Créer une exposition à destination des scolaires.
- Le besoin de travailler avec tous les niveaux (primaire, collège et lycée).

Cible habitants

- Lancer un défi collectif aux habitants : créer un mètre carré pour de la biodiversité.
- Proposer un groupement de commande pour la vente de végétaux d'essences locales, et à moindre coût, pour les particuliers.
- Créer un permis de végétaliser.
- Célébrer une journée de la biodiversité.
- Organiser des réunions de quartier sur le sujet de la biodiversité avec des propositions d'actions concrètes à engager.
- Créer une journée spéciale environnement comme la Clean and day visant à nettoyer un espace de nature.

Cible élus

- Permettre une appropriation par les communes des enjeux de la TVBN.
- Mutualiser les moyens d'actions entre les communes et avec la Communauté d'Agglomération Seine-Eure.
- Traduire réglementairement des préconisations de mise en œuvre du schéma au niveau de documents réglementaires comme le PLUI.
- Proposer des temps conseils techniques aux élus.

4/ Supports à créer

- Concevoir une boîte aux bonnes pratiques.
- Créer une plaquette informative pour les habitants sur « comment mettre en œuvre la TVBN », à diffuser largement.
- Créer un livret déclinant un argumentaire sur la nécessité d'intégrer de la biodiversité dans les actions de la vie quotidienne.
- Créer des fiches thématiques « pratico-pratiques » pour les élus sur des sujets ciblés : clôtures et biodiversité / gestion des eaux / création de haies. L'objectif est multiple pour les communes : offrir des outils d'aide à la décision, alerter les maîtres d'ouvrages, ou intégrer ces fiches dans des cahiers des charges pour des projets.

En guise de conclusion, un participant conseille le fait de ne pas s'éparpiller dans trop d'actions diverses dans le cadre du programme d'actions. Il est en revanche souhaitable d'en cibler quelques-unes en particulier afin d'obtenir un meilleur taux de mise en œuvre et de réussite.

A Annexe 4 : Sites classés au sein de l'aire d'étude élargie

Annexe 4 : Sites classés au sein de l'aire d'étude élargie

Tableau 33: Sites classés au sein de l'aire d'étude élargie

Type de zonage	Code	Intitulé
Site classé	27003000	L'if près de l'église de Mandeville
Site classé	27014000	L'église et le cimetière du Bec-Thomas
Site classé	27025000	Le clos Saint-Mauxe à Acquigny
Site classé	27029000	L'église et le cimetière d'Heudebouville
Site classé	27037000	L'église et le cimetière de Porte-Joie
Site classé	27040000	L'église, le cimetière, le calvaire de Saint-Julien-de-la-Liègue
Site classé	27042000	L'église, le calvaire et l'if du cimetière de Sainte-Barbe-sur-Gaillon
Site classé	27048000	L'avenue de Tilleuls, le cimetière d'Ailly
Site classé	27051000	L'if du cimetière de Fontaine-Bellanger
Site classé	27055000	Les abris sous roche de Mestreville à Saint-Pierre-d'Autils 1/5
Site classé	27056000	Les abris sous roche de Mestreville à Saint-Pierre-d'Autils 2/5
Site classé	27057000	Les abris sous roche de Mestreville à Saint-Pierre-d'Autils 3/5
Site classé	27058000	Les abris sous roche de Mestreville à Saint-Pierre-d'Autils 4/5
Site classé	27059000	Les abris sous roche de Mestreville à Saint-Pierre-d'Autils 5/5
Site classé	27069000	L'if à la Saussaye
Site classé	27072000	L'église et le cimetière d'Amfreville-sous-les-Monts
Site classé	27082000	La « côte des Deux-Amants » à Romilly-sur-Andelle
Site classé	27125000	Le cèdre du Liban à Louviers
Site classé	27131000	Le calvaire et les tilleuls de Surtauville
Site classé	27169000	Le château d'Acquigny et son parc
Site classé	27205000	Le vallon du Becdal à Acquigny, le Mesnil-Jourdain
Site classé	27216000	Boucle de la Seine dite de Château-Gaillard

A Annexe 5 : Sites inscrits au sein de l'aire d'étude élargie

Annexe 5 : Sites inscrits au sein de l'aire d'étude élargie

Tableau 34: Sites inscrits au sein de l'aire d'étude élargie

Type de zonage	Code	Intitulé
Site inscrit	27000129	L'église, le château d'Ande
Site inscrit	27000010	La promenade des prés aux Andelys
Site inscrit	27000003	La place de la Saussaye avec l'église, le cimetière
Site inscrit	27000048	Les restes du château de la Roque, au hameau de Chateaufort à Port-Mort
Site inscrit	27000116	La rue Aristide Briand, l'église, le cimetière dans le parc du château d'Acquigny
Site inscrit	27000015	Terrains entourant le château Gaillard aux Andelys
Site inscrit	27000150	Les falaises de l'Andelle et de la Seine
Site inscrit	27000117	Les rives de la Seine à Vironvay
Site inscrit	27000086	Le moulin d'Ande
Site inscrit	27000163	Le moulin de Saint-Ouen-de-Pontcheuil
Site inscrit	27000135	Le château de Saint-Just
Site inscrit	76000144	L'église, la ferme de l'ancien château d'Ymare
Site inscrit	27000101	Le château de Montpoignant à Saint-Ouen-de-Pontcheuil

A Annexe 6 : ZNIEFF de type I au sein de l'aire d'étude élargie

Annexe 6 : ZNIEFF de type I au sein de l'aire d'étude élargie

Tableau 35: ZNIEFF de type I au sein de l'aire d'étude élargie

Type de zonage	Code	Intitulé
ZNIEFF1	230030978	L'ÎLE BESAC
ZNIEFF1	230000313	LES COTEAUX DU CHÂTEAU GAILLARD ET DE VÉZILLON
ZNIEFF1	230009113	LA VALLÉE DE L'EURE DE CRÈVECOEUR À SAINT-VIGOR
ZNIEFF1	230030859	LES PELOUSES DES 40 ACRES
ZNIEFF1	230031135	LES PRAIRIES DES BAS-PRÉS
ZNIEFF1	230014807	LES COMMUNAUX À SAINT-DIDIER-DES-BOIS
ZNIEFF1	230009078	LA GRANDE ÎLE, LES ÎLES GODEFFROY ET DU MOULIN
ZNIEFF1	230030993	LES ELINGUES
ZNIEFF1	230000809	L'ÎLE EMIENT
ZNIEFF1	230030975	L'ÎLE DU CHATEAU
ZNIEFF1	230031167	LES PELOUSES À BISCUCELLE DE LA BOUCLE DE TOSNY
ZNIEFF1	230004530	LES COTEAUX DE L'EURE, LE VAL BICOT
ZNIEFF1	230030172	LA MARE DES EPREVANCHES
ZNIEFF1	230030990	LA RENAUDIÈRE - LES FONDRIAUX
ZNIEFF1	230030964	LES ÎLES MOTELLE ET MARTOUSE
ZNIEFF1	230030843	LE VALLON DE LA MARE ANGOT
ZNIEFF1	230030995	LE COTEAU DE LA GARENNE
ZNIEFF1	230030835	LE COTEAU DE SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL
ZNIEFF1	230009118	LE BOIS DU FILS, LE BOIS HION
ZNIEFF1	230016039	MENILLES OU LES COTEAUX DES LONDAINES, LA CÔTE AUX CHALOTS
ZNIEFF1	230030467	LES LONGUES RAIES
ZNIEFF1	230030871	LES COTEAUX D'AMFREVILLE-SOUS-LES-MONTS
ZNIEFF1	230030960	L'ÎLE D'AMFREVILLE
ZNIEFF1	230030972	LES BERGES ET LES PRAIRIES DE LA RIVE SOUS VENABLES
ZNIEFF1	230030989	LA ROSIÈRE
ZNIEFF1	230031011	LES SOURCES ET LE BOIS DE LA VALLÉE DE SAINT OUEN

A Annexe 6 : ZNIEFF de type I au sein de l'aire d'étude élargie

Type de zonage	Code	Intitulé
ZNIEFF1	230030968	LES ÎLES DU MARTINET ET BUNEL
ZNIEFF1	230030973	L'ÎLE DU PORT
ZNIEFF1	230009097	LA GRANDE ÎLE A POSES ET AMFREVILLE-SOUS-LES MONTS
ZNIEFF1	230031161	LES PELOUSES SILICICOLES DE NOTRE-DAME-DE-LA-GARENNE
ZNIEFF1	230030932	LES MÉANDRES DE L'EURE À VAL-DE-REUIL
ZNIEFF1	230030998	LE TALUS DE LA ROUTE DE SAINT-ETIENNE-SOUS-BAILLEUL
ZNIEFF1	230030888	LE COURS DE L'ITON DE NORMANVILLE AU MOULIN HEULIN
ZNIEFF1	230030873	LE COTEAU DE SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY À VENABLES
ZNIEFF1	230030427	LA MARE DU BOIS VILLERCEAU
ZNIEFF1	230031029	LA CÔTE DU BOIS DE LA FOYE
ZNIEFF1	230014556	LA GRANDE VALLÉE, LE VALLON DES 7 ACRES
ZNIEFF1	230030428	LA MARE DU BRAY
ZNIEFF1	230009096	LE RADIER ET L'ÎLE PITANT
ZNIEFF1	230030466	LE BOSC TARD
ZNIEFF1	230009117	LA CÔTE BEAUMÉ
ZNIEFF1	230030996	LES ÎLES DE GRINGORD
ZNIEFF1	230030844	LE VAL OSMONT
ZNIEFF1	230009115	LA CÔTE DE BECDAL, LE FOND DU VALLON
ZNIEFF1	230004498	LE BOIS ET LECOTEAU DES ANDELYS NORD
ZNIEFF1	230030966	L'ÎLE AUX BOEUFS
ZNIEFF1	230030887	LA CÔTE DES ANGLES
ZNIEFF1	230030976	LES ÎLES BONNET ET LA TOUR
ZNIEFF1	230031162	LES PELOUSES SILICICOLES DES POUDRES ET DES VALOTS
ZNIEFF1	230030468	LE BOIS DU TIR
ZNIEFF1	230030991	LE PORT PAN
ZNIEFF1	230030974	L'ÎLE MOTELLE A LA ROQUETTE
ZNIEFF1	230030977	L'ÎLE DU ROULE
ZNIEFF1	230031018	LES GRÈS DU MESNIL DE POSES
ZNIEFF1	230030997	LE COTEAU DE SAINT ETIENNE SOUS BAILLEUL

A Annexe 6 : ZNIEFF de type I au sein de l'aire d'étude élargie

Type de zonage	Code	Intitulé
ZNIEFF1	230030987	LES ÎLES LAVANIER ET DE LA MOTTE
ZNIEFF1	230030839	LE BRAS MORT DE FRENEUSE
ZNIEFF1	230030845	LE CLOS THIBAUT
ZNIEFF1	230030464	LES VALOINES
ZNIEFF1	230031049	LE COTEAU DU VIGREUX
ZNIEFF1	230030967	L'ÎLE DU MOULIN
ZNIEFF1	230031163	LES PELOUSES SILICICOLES DE LA GRANDE NOÉ
ZNIEFF1	230030886	LE BOIS DES PLANCHES, LE HOM ET LA CÔTE DU HOM
ZNIEFF1	230030838	LE TALUS DU VAL RENOUX
ZNIEFF1	230030877	LES PELOUSES À LA FERME "LE BOHUE"
ZNIEFF1	230030173	LA MARE DES FAUBOURGS
ZNIEFF1	230030174	LA MARE DE BROMENIL
ZNIEFF1	230030426	LA MARE DES DOGUETS
ZNIEFF1	230030425	LA MARE DES HOUSSIÈRES
ZNIEFF1	230030429	LA MARE DE LA FERME DU VIEUX-ROUEN
ZNIEFF1	230030431	LA MARE DE LA BRIQUETTERIE
ZNIEFF1	230030443	LA MARE DE LA FERME JEAN BART
ZNIEFF1	230030441	LA MARE DE LA SAUSSAYE
ZNIEFF1	230030961	L'ÎLE DU TRAIT
ZNIEFF1	230030898	LES COTEAUX DE TOSNY
ZNIEFF1	230030994	L'ÎLE SAINT PIERRE
ZNIEFF1	230030963	LES ÎLES DE TOURNEDOS ET DE CONNELLES
ZNIEFF1	230031026	LES COTEAUX DE BIMOREL
ZNIEFF1	230031160	LES PELOUSES ET LES BOIS DE LA BOUCLE DE TOSNY
ZNIEFF1	230030999	LE COTEAU ET LE PRÉ-BOIS DU GOULET
ZNIEFF1	230030969	L'ÎLE DU HERON
ZNIEFF1	230009092	LES GAILLARDS
ZNIEFF1	230030931	LA GRAVIÈRE, LES PRAIRIES ET LE COURS DE L'EURE ENTRE CAILLY-SUR-EURE ET LA CROIX-SAINT-LEUFROY
ZNIEFF1	230030959	LES ÎLES VADENET ET GRIBOUILLARD

A Annexe 6 : ZNIEFF de type I au sein de l'aire d'étude élargie

Type de zonage	Code	Intitulé
ZNIEFF1	230015803	LA RIPISYLVE DU MESNIL DE POSES
ZNIEFF1	230030940	LES COTEAUX DES EVEAUX
ZNIEFF1	230009095	LA MARE SAINT-LUBIN
ZNIEFF1	230030970	L'ÎLE DE LORMAIS
ZNIEFF1	230030800	LES PELOUSES DES PÂTURES ET DE LA CÔTE BLANCHE À LA SAUSSAYE
ZNIEFF1	230031137	LE RIVAGE DE L'ITON À LA VACHERIE
ZNIEFF1	230009120	LES COTEAUX DES TRAQUECINS
ZNIEFF1	230014546	LA FERME DE L'ESSART
ZNIEFF1	230030158	LA MARE D'INTREMARE
ZNIEFF1	230030126	LA MARE MÉRANGER
ZNIEFF1	230004499	LE BOIS DE LA FORTELLE
ZNIEFF1	230004488	LE GAMBOUT, LE ROQUET, LA GRANDE VALLÉE ET LA VALLÉE AUX ÂNES, LA CÔTE DU ROULE, LA VALLÉE
ZNIEFF1	230030797	LE COTEAU DE LA BIDAUDIÈRE
ZNIEFF1	230030992	LE CORDON AU SUD DE PORT MORIN
ZNIEFF1	230030799	LE COTEAU DE SAINT-CYR-LA-CAMPAGNE
ZNIEFF1	230009240	LA MARE DU BOSC
ZNIEFF1	230030858	LE BOIS DE PÎTRES
ZNIEFF1	230030928	LE COTEAU DES MANYARDES À VAL-DE-REUIL
ZNIEFF1	230030929	LA VALLÉE DE L'EURE D'ACQUIGNY À CAILLY-SUR-EURE
ZNIEFF1	230031133	LES PELOUSES SILICOLES DES CHAMPS HAIEY
ZNIEFF1	230030965	L'ÎLE DE PAMPOU
ZNIEFF1	230014557	LE COU D'ANE
ZNIEFF1	230030962	L'ÎLE DE MESNIL DE POSES
ZNIEFF1	230030971	LES ÎLES DE LA CAGE ET DES GRANDS BACS
ZNIEFF1	230030979	LES ÎLES AUX PRELES ET AUX BOEUFs
ZNIEFF1	230009239	LE COTEAU DE FRENEUSE
ZNIEFF1	230030798	LES PELOUSES ENTRE LE VALANGLIER ET LA BIDAUDIÈRE À SAINT-CYR-LA-CAMPAGNE
ZNIEFF1	230030465	LES BRULINS
ZNIEFF1	230009111	LE MARAIS DES PÂTIS

A Annexe 6 : ZNIEFF de type I au sein de l'aire d'étude élargie

Type de zonage	Code	Intitulé
ZNIEFF1	230030988	LES BERGES DU DIGUET
ZNIEFF1	230030469	LA MARE CAILLOUX

A Annexe 7 : Tableau des coefficients de perméabilité déterminés à dire d'expert

Annexe 7 : Tableau des coefficients de perméabilité déterminés à dire d'expert

Légende :

VALEUR	PERMEABILITE
1	FORTE
2	MOYENNE
3	FAIBLE
4	NON PERMEABLE

Tableau 36: Coefficients de perméabilité déterminés à dire d'expert*

OCCUPATION DU SOL	BOISE	SILICICOLE	CALCICOLE	OUVERT	HUMIDE	MARES
Aéroports	4	4	4	4	4	4
Bassin	4	4	4	4	1	1
Bassins portuaires	4	4	4	4	4	4
Bâti collectif	4	4	4	4	4	4
Bâti dense	4	4	4	4	4	4
Bâti indifférencié	4	4	4	4	4	4
Bâti individuel	4	4	4	4	4	4
Bâti très dense	4	4	4	4	4	4
Bâtiments d'exploitations agricoles	4	4	4	4	4	4
Bâtiments d'habitation	4	4	4	4	4	4
Bois		3	3	3	2	1
Calcicole herbacée piquetée	2	2			3	3
Calcicole arbustive inférieure à 2.5m	2	2		2	3	3
Calcicole herbacée	2	2			3	3
Chantiers	4	3	3	4	4	4
Coupes et autres travaux forestiers	1	3	3	3	3	3
Cours d'eau	4	4	4	4	3	3
Décharges et dépôts	4	2	2	2	4	4
Espaces non bâtis en attente de requalification	4	3	3	3	3	3
Espaces verts des réseaux viaires et ferroviaires	3	3	3		3	3
Espaces verts urbains	3	3	3		3	3
Estives et landes	2	2	2		2	2
Etendues de sédiments fins	4	2	2	2	2	2
Extraction de matériaux	4	2	2	2	4	4
Forêt fermée de conifères		3	3	3	2	1
Forêt fermée de feuillus		3	3	3	2	1
Forêt fermée mixte		3	3	3	2	1
Forêt ouverte		3	3	3	2	1
Fourrage	2	2	2		2	2
Grands équipements publics et emprises patrimoniales et culturelles	4	4	4	4	4	4

A Annexe 7 : Tableau des coefficients de perméabilité déterminés à dire d'expert

Haie	1	2	2	2	2	2
Ilot 30 - 50% PP	3	3	3		3	3
Ilot 50 - 65% PP	3	3	3		3	3
Ilot 65 - 75% PP	2	3	3		3	3
Ilot de plus de 75% PP	2	2	2		2	2
Ilot RPG grande culture	4	3	3	3	3	3
Ilôt RPG indifférencié	3	3	3	3	3	3
Infrastructures de loisirs	4	4	4	4	4	4
Lande ligneuse	1	3	3	2	2	2
Landes et broussailles	2	3	3	2	2	2
Mare	4	4	4	4	2	
Pelouses, pâturages naturels et végétation herbacée haute humide ou non	2	2	2		1	1
Pépinières	3	2	2	2	2	2
Peupleraies		3	3	4	2	2
Plages, dunes, sable et galets	4	2	2	2	2	3
Plan d'eau	4	4	4	4	2	
Prairies naturelles	2	2	2		1	1
Prairies permanentes	2	2	2		1	1
Prairies temporaires	3	2	2		2	2
Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés, chemin de halage	4	4	4	4	4	4
Roches nues	3	2	2	2	4	4
Silicicole	2		2	1	2	2
Terres arables hors périmètre d'irrigation	3	3	3	3	4	4
Végétation arbustive	2	2	2	2	4	4
Vergers	2	2	2	2	4	4
Vergers et petits fruits	2	2	2	2	4	4
Zones commerciales	4	4	4	4	4	4
Zones industrielles et zones d'activités	4	4	4	4	4	4
Zones portuaires	4	4	4	4	4	4

* Les valeurs sont déterminées à dire d'expert, sur la base d'un type d'occupation du sol. Il s'agit de valeurs indicatives, qui servent de support pour identifier les corridors, et non de valeurs absolues. L'identification des corridors est complétée par une analyse par photo-interprétation et par des expertises de terrain, et il est possible de faire passer des corridors par des zones jugées non perméables dans le tableau en fonction du contexte local.



Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr